La solution «entre les mains du président» à l'APW de Béjaïa

Déblocage. La commission dépêchée par le ministre de l'Intérieur dans le but de trouver une solution au blocage de l'Assemblée de wilaya depuis décembre 2014 est à pied d'œuvre à Béjaïa depuis mardi passé.
C'est hier aux environs de 16h que nous avons pu avoir les premiers éléments de ce conclave de plusieurs heures
« Nous avons unanimement opté pour la tenue dans moins de 20 jours d'une assemblée extraordinaire avec pour condition nécessaire le changement des trois vice-présidents et l'élection de nouveaux présidents de commissions faute de quoi cette assemblée sera encore bloquée », nous a révélé Mouloud Deboub chef du groupe du RCD au niveau de l'APW de Béjaïa.

(Bbker Amrani)

Suite en page 10

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : ***Fodil Mezali***

La poétesse Aïssou Aïcha à *La Cité*

«Pour moi l'art c'est la floraison de l'âme...»

Tout poète rêve de s'exprimer devant un public, fixer le regard des admirateurs de poésie, c'est bien mon cas. Je me souviens de mon premier festival, c'était à l'université de Boumerdès, ce fut ma première déclamation devant un grand public, j'étais sur les nerfs, stressée (je préfère dire timide). Je me rappelle que j'ai commis même une sottise en relisant la même strophe d'un poème deux fois... c'était marrant mais c'était un événement gravé à jamais dans ma mémoire. Pour moi, c'est également une rencontre avec d'autres poètes plus expérimentés. J'ai bien bénéficié de leurs conseils, de leurs connaissances. Je peux dire que lors de ce festival, je suis «tombée» dans l'art. Je ne sais pas pourquoi j'ai autant ressenti ça, peut-être à cause de cet échange avec le monde artistique. J'ai découvert différents styles et connu assez de poètes.
Un autre festival que je garde à «clés perdues» dans mon cœur, c'était celui de Timizart où j'avais déclamé ma poésie devant un Monsieur de la poésie kabyle à mes yeux, Amer Kada, en l'occurrence à qui je passe un grand salut parsemé d'un profond respect.

Lire en pages 12 et 13 l'entretien réalisé par M'henni Khalifi

Politique : *le PST règle ses comptes avec l'opposition*

Lire en page 9

Le quota des postes accordés à l'enseignement amazigh réduit à 1% des 19000 dégagés par la tutelle

Taihoudite pour casser Tamazight

«C'est comme l'os qu'on jette au chien, je ne vois pas pourquoi ce mépris», s'indigne A. Mohamed, enseignant de tamazight avant d'ajouter : «Finalement les nombreux discours flatteurs de la ministre ne sont que des leurres destinés à tromper la vigilance des militants de la cause.»

Lire en pages 2, 3, 4, 5, 6 et 7

Les «je dis» de Lem

Entre vérité qui n'est plus crue Et mensonge qui croît

« Pour cacher un mensonge, il faut mentir mille fois. » Et encore…
En effet, quand un mensonge est éventé, le menteur invente un deuxième bobard pour cacher le premier ; et quand le deuxième mensonge est découvert, le mythomane a recours à un troisième baratin pour cacher le deuxième, et ainsi de suite.
C'est comme mettre un miroir devant un autre miroir : l'image renvoie une infinité de miroirs qui sont autant de mensonges ; si bien que les reflets des miroirs nous aveuglent continûment en nous détournant de la voie droite.
Aujourd'hui, tout le monde ment. De haut en bas, et de bas en haut. On dort avec le mensonge, on se réveille avec le mensonge, on travaille avec le mensonge, on dirige, on enseigne, on soigne, on vend, on prie… enfin bref, on vit et on dévie avec le mensonge.
Et quand, parfois, quelqu'un déballe une vérité, on le taxe illico de menteur, et du coup, l'homme intègre intègre la cohorte des mythomanes pour ne pas être désintégré. Et il finit par croire comme ses semblables que le mensonge est vrai alors qu'il est invraisemblable.
Ces jours-ci, on parle de lois fondamentales qui définissent les devoirs et les droits des citoyens et du gouvernement. On parle de date clé alors que la serrure est bloquée. Qui détient la vérité, et qui répand le mensonge ?
On sait que les monteurs de fausses vérités sont plus nombreux que les menteurs qui distillent de vrais mensonges…
En ces tons douteux, la citation de Blaise Pascal est opportune : « La vérité est si obscurcie en ces temps, et le mensonge si établi, qu'à moins d'aimer la vérité on ne saurait la reconnaître ».
Dernièrement, un menteur invétéré m'a dit : « Écoute Lem, tu sais que le mensonge est mon oxygène, mais crois-moi, ce que je vais te dire est la vérité la plus formelle ».
Salade d'automate…

Lem

La Question du Jour

Hachemi Assad, *Secrétaire général du HCA*

«Un quota contraire aux engagements de la tutelle»

C'est une lapalissade que de dire Tamazight reste le maillon faible de l'enseignement dans le pays. Et ce n'est surtout pas le concours que prépare le ministère de l'Education nationale pour le recrutement d'enseignants en prévision de la rentrée scolaire de septembre prochain qui nous contredira. Sur les 19262 postes budgétaires annoncés, seuls 205 concernent tamazight. Pour le Haut Commissariat à l'Amazighité, cet enseignement ne relève pas que de son seul ressort, mais concerne plusieurs institutions, plaidant pour une meilleure prise en charge de cet enseignement. Et son secrétaire général ne mâche pas ses mots en invitant tout simplement ces autres institutions, notamment l'éducation nationale et l'enseignement supérieur à « assumer leurs responsabilités» «Des pas sont accomplis et des avancées sont enregistrées », affirme Si El Hachemi Assad qui estime que «beaucoup reste à faire et à parfaire». Et de faire part des «embûches dressées devant cet enseignement par des Directions de l'éducation. Il citera le cas de ces directeurs aux manettes au niveau des wilayas qui, selon lui, passent outre une décision de leur tutelle, relevant des incohérences dans les décisions prises par le ministère de l'Éducation nationale concernant tamazight mais qui demeurent sans suite sur le terrain. De ces décisions qui freinent l'avancée de l'enseignement de tamazight, Assad cite la circulaire n°426 du 24 mai 2007 qui oblige la poursuite du cursus de tamazight une fois l'inscription faite. «On ne peut enseigner cette matière dans un palier, l'arrêter dans un autre et le reprendre après", explique-t-il, lui pour qui un texte stipulant le caractère obligatoire de son enseignement dans le même palier et d'un palier à un autre là où la matière est enseignée s'impose. Et ces maigres 205 postes budgétaires prévus dans le cadre de ce concours de recrutement d'enseignants sont le fait d'une mesure pas de nature à aller dans le sens de la généralisation de l'enseignement de tamazight. D'autant plus que le secrétaire général du HCA met en avant la nécessité de revoir à la hausse les postes budgétaires à affecter pour tamazight. Un point qu'il considère comme une des 3 équations qui permettront d'aborder la problématique avec «sérénité». Une nécessité visiblement pas au menu des préoccupations de la tutelle dont le nombre de postes qu'elle a octroyés pour tamazight «ne traduit pas sur le terrain son engagement pris pour accompagner l'enseignement de tamazight», regrette Assad.

Ces maigres 205 postes budgétaires prévus dans le cadre de ce concours de recrutement d'enseignants sont le fait d'une mesure pas de nature à aller dans le sens de la généralisation de l'enseignement de tamazight.

Djamal Kersi

Désengagement de l'Etat chiffres à l'appui

Injustice. *Freiner le processus d'enseignement de tamazight est le favori de beaucoup de berbérophobes qui excellent dans ce domaine.*

On fait tout pour qu'on n'ouvre pas de nouveaux postes, pire encore, on ferme même ceux qui sont ouverts à chaque occasion qui se présente, certains établissements obligent même les élèves de se munir d'autorisations pour cet apprentissage. De ce fait, cet enseignement s'est ghettoïsé en Kabylie alors qu'officiellement, on parle d'un enseignement national sans aucun dispositif d'aménagement linguistique et d'enseignement ne soit mis en pratique. Cette absence de volonté affichée par le pouvoir en place se traduit aussi par ce caractère facultatif qui freine son élan. Pour dire vrai, l'enseignement de tamazight, qui prend une dimension internationale du fait de son introduction à l'école marocaine et libyenne, dérange beaucoup les tenants du discours arabo-baâthiste.

A peine 1% des postes alloués à l'enseignement pour cette année. Sur plus de 19 000 nouveaux postes budgétaires, seulement 209 postes sont cédés pour tamazight. «C'est comme l'os qu'on jette au chien, je ne vois pas pourquoi ce mépris», s'indigne A. Mohamed, enseignant de tamazight avant d'ajouter : «Finalement les nombreux discours flatteurs de la ministre ne sont que des leurres destinés à tromper la vigilance des militants de la cause.» Tous les étudiants en langue amazighe de Béjaïa que nous avons rencontrés sont découragés par cette nouvelle qui les a démoralisés. «Comment veut-on continuer nos études alors que nos diplômes n'auront pas de valeur ? », affirme Kahina, une étudiante en troisième année.

A Béjaïa, 15 postes seulement seront disputés par plus de 2 500 diplômés, pour les uns, ce n'est même pas la peine qu'ils se présentent le jour du concours puisque ces postes sont déjà attribués pour quelques personnes qui ont «des connaissances» remettant en cause la crédibilité de la commission de recrutement. D. Nadir, membre du collectif des enseignants, s'interroge sur les critères d'attribution des postes budgétaires. «Il faut situer les responsabilités, qui sont derrière ce blocage, le ministère ou la direction de l'éducation.» Si le nombre de 15 postes est scandaleux, il faut dire qu'en vérité aucun poste n'a été aménagé cette année, ce sont des postes qui sont déjà existants puisque quatorze enseignants de tamazight ont eu des promotions de directeurs d'établissement et un autre a pris sa retraite, ce ne sont donc là que d'anciens postes. C'est une autre atteinte à l'enseignement de la langue amazighe, beaucoup d'enseignants s'interrogent : «Comment peut-on encore accepter une telle entreprise ? La langue française a été de tout temps combattue par les intégristes, une masse importante de la population arabophone rejetait cet enseignement. Et pourtant, l'Etat s'est donné la peine de la sauver au grand dam des baâthistes.

Les faux discours et les diversions de l'Etat sur le préalable de la demande sociale ne sont que des arguments pour finir avec cette revendication majeure comme si le boycott scolaire et les dernières marches du 20 avril passé ne suffisent pas pour comprendre que tamazight est plus qu'une demande.

Zidane Yacine

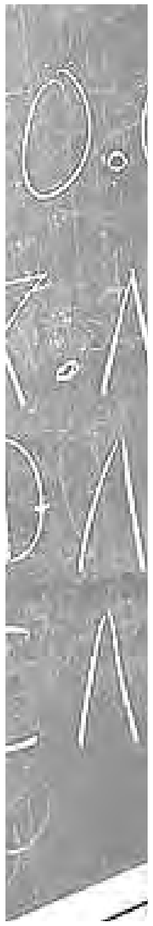

Une situation tout aussi alarmante à Tizi-Ouzou

Désintérêt. Malgré son importance, le quota réservé à l'enseignement de tamazight au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou reste en deçà des besoins de la wilaya en la matière. C'est ce que nous affirma le président de l'Association des enseignants de tamazight au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, M. Boudinar Mehenna. En effet, 144 postes ont été dégagés pour l'enseignement de la langue maternelle au niveau de cette wilaya pionnière dans le combat identitaire, sur un total de 617 postes d'enseignement tous cycles confondus. Au primaire, sur les 162 postes prévus, 25 sont destinés pour l'enseignement de tamazight, au cycle moyen sur les 259 postes, 21 lui sont destinés et enfin pour le cycle secondaire, on propose 98 postes pour cet enseignement, selon les chiffres communiqués par la Direction de l'éducation de la wilaya de Tizi Ouzou. Selon les affirmations de Boudinar, cet enseignement a été généralisé au niveau du cycle primaire bien qu'il ne touche que la quatrième et la cinquième année, alors qu'il est à 65% au moyen et 63% au secondaire.

Revenant à l'enseignement de tamazight au primaire, notre interlocuteur soulignera «qu'il existe un manque flagrant en matière de postes, puisque un enseignant fait parfois 2 à 3 écoles à lui seul, cela en faisant remarquer que l'enseignement est réservé uniquement aux deux classes de quatrième et cinquième année, alors que cette langue devrait être enseignée au préscolaire puisqu'elle est la langue maternelle des enfants. Cela est justifié par le fait que la transcription de tamazight se fait en caractères latins au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, et que ces derniers ne sont enseignés à l'enfant qu'après deux années d'étude». Ce dernier ajoutera que «la promotion de l'enseignement de la langue amazighe au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou n'a été effective que grâce à la collaboration entre l'Association des enseignants de tamazight et la Direction de l'éducation à partir de 2007, parce qu'avant cette date, l'enseignement se faisait de manière anarchique. Et c'est grâce notamment aux efforts consentis par l'ex-Directeur de l'éducation, Nouredine Khaldi, et son secrétaire général de l'éducation, M. Lanek, qui ont œuvré pour la généralisation de tamazight.

Notre interlocuteur n'a pas manqué de signaler que c'est grâce aux notes de tamazight que la wilaya de Tizi Ouzou est classée première au niveau national ; même l'examen en tamazight n'est pas obligatoire pour les élèves n'ayant pas accompli les trois années du secondaire en tamazight.

Dahbia B

Béjaïa à l'heure de la mobilisation

Colère. Aussitôt les postes affichés, des enseignants, des inspecteurs, des diplômés et surtout des étudiants en tamazight se sont réunis pour définir un cadre qui va mener la mobilisation. En effet, les enseignants soucieux de la généralisation de l'enseignement de la langue amazighe ont multipliés les contacts pour en finir avec les fausses promesses du ministère de l'Education.

Des réunions ont rassemblé ces acteurs au Centre de documentation des droits de l'homme, puis une autre au niveau de l'université d'Aboudaou, ordre du jour : «Comment mener un mouvement de protestation pour exiger l'ouverture de postes conséquents chaque année pour généraliser l'enseignement de tamazight».

Rapidement, les présents ont procédé à la mise en place d'un cadre et le débat sur les actions, un débat long et riche en même temps, pour cela les présents ont adopté un plan d'action, grève des enseignants de tamazight des différents paliers : primaire, moyen, secondaire et université et ce le mardi prochain suivi d'un sitin au niveau de la Direction de l'éducation et un autre rassemblement des délégués de ce mouvement au niveau du ministère de tutelle. «Ces actions seront un moyen de pression pour mettre à nu la politique machiavélique du pouvoir qui veut tromper l'opinion publique quant à la prise en charge réelle de cette question», dira Salim Aït Soura avant d'ajouter : «Il faudra l'ouverture de 1000 postes pour l'enseignement de tamazight chaque année et ce durant les 20 années à venir pour que cette langue soit généralisée au niveau national, je crois que l'Etat n'a pas cette attention.» Avis d'ailleurs partagé par plusieurs présents, qui ne cessent de dénoncer cet ostracisme et la politique des deux poids, deux mesures en défaveur de tamazight. «Sommes-nous Algériens, tamazight n'est-elle pas une langue algérienne, l'Etat ne s'est pas mis à sa promotion», nous dira encore Massinissa O., un étudiant en master en langue amazighe.

A l'heure où nous mettons sous presse, les étudiants aussi se mettent à s'organiser en comité, une plateforme de revendications est déjà rédigée pour définir les problèmes et situer les responsabilités. Nous y reviendrons...

Z. Yacine

Le MO Béjaia ne rêve que du sacre

Coupe d'Algérie. *A une marche de s'offrir ce qui serait son premier sacre en coupe d'Algérie, le MO Bejaia semble bien décidé à ne pas passer à côté de l'événement, le 2 mai prochain face au RC Arba.*

Le club et sa galerie exceptionnelle, ne jurent que par la victoire, en misant sur la qualité sportive de l'équipe certes mais surtout en faisant valoir leur bonne étoile, celle-là même qui l'a guidé depuis le début de la compétition et qui leur a permis de venir à bout de leurs adversaires respectifs souvent dans des conditions inouïes.

Le parcours, à ce titre, est pour le moins frappant, marqué par des qualifications, toutes obtenues à l'extérieur, et souvent négociées et arrachées au terme des tirs aux buts. Hormis, la phase des 32eme de finale, jouée at-home face à la JS Saoura (1-1), jouée à huis clos de surcroît, et gagnée aux tirs aux buts (4-3), l'équipe a du, à chaque fois, se déplacer chez ses adversaires et jouer crânement et quasiment à la roulette russe, ses chances.

Tel a été le cas à Batna (1-0), puis par deux fois à Oran contre le MCO (0-0, t.a.b 1-3) puis l'ASMO (2-2, t.a.b (5-6) et enfin à Sétif (1-1 AP, t.a.b 5-6) et dont le cumul des résultats à fait croire à plus d'un, y compris les non superstitieux, que l'équipe est dans la grâce des 99 saints de Bejaia.

Du reste, même le parcours en championnat tout aussi reluisant, n'échappe pas à cette croyance, chacun ayant en mémoire les échecs cumulés la saison dernière et les derniers barouds d'honneurs qui lui ont permis d'éviter le purgatoire de la descente en seconde division.

Aussi, "ce sera en toute logique qu'on gagnera la coupe à Blida", tranche Fateh, un ultra-trentenaire, un tantinet amusé par son verdict mais qui "y croit dur comme fer".

Cependant même éloignés des subjectivités et des effusions de la passion, rares sont ceux qui doutent de la victoire finale.

"Le MOB a trouvé en l'entraîneur Abdelkader Amrani son sorcier. Il sortira encore une fois la bonne formule pour forcer la victoire", dira Rachid, un autre ultra des verts et noirs, convaincu que le "technicien-magicien" est déjà à l'£uvre, depuis le match de Samedi à Tizi-Ouzou, face à la JSK, paradoxalement perdu.

"C'est un match qu'il a sacrifié pour préserver ses meilleurs éléments et des sanctions et des blessures. On a perdu certes, mais l'équipe va se présenter fraiche et au complet à Blida", a-t-il déduit, non sans se réjouir, par ailleurs, de l'absence de Hocine Harrouche , du camp adverse, expulsé lors de la confrontation du RCA face au NAHD. "Nous sommes encore sous la bonne étoile", lâchera t-il, un peu comme pour se convaincre du résultat final.

En fait, pour beaucoup, "l'arrivée à ce stade de la compétition est déjà une belle histoire en soi", se réjouit, Akli Adrar, membre du directoire du club, ancien président de son état, qui appelle cependant à l'humilité et met en garde contre l'excès de confiance. "Larbaa est une jeune équipe déterminée, volontaire et qui pratique un beau football. il faut s'en méfier", dira-t-il.

"On s'attend à un gros duel. Mais on se concentre sur notre objectif d'aller chercher le sacre", a-t-il ajouté.

Sorti des limbes, il y a 60 ans, dans le sillage du déclenchement de la guerre d libération, les verts et noirs, en tous cas vont trouver, en cette finale une occasion unique pour dorer leur blason et mettre un titre sur un parcours historique, téméraire et audacieux, certes mais qui reste vierge d'insignes.

Peut-être que le destin l'attend dans la ville des roses, pour ouvrir une autre page pavée de pétales. C'est tout le mal qui lui est souhaité.

Coupe d'Algérie : *le MO Béjaia et le RC Arbaâ en regroupement à partir de ce mercredi*

Le MO Béjaia et le RC Arbaâ, qui s'affronteront samedi prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00) entament les choses sérieuses en prévision de ce rendez-vous. Les deux équipes entrent en stage bloqué à partir de ce mercredi. Le MOB, sous la houlette de son entraîneur Abdelkader Amrani, qui vise un troisième trophée en tant que coach après avoir remporté cette même coupe sous les couleurs du WA Tlemcen (1998) et l'ASO Chlef (2005), prendra ses quartiers en début de soirée à Blida, plus précisément dans un hôtel au centre ville. Les coéquipiers du capitaine d'équipe, Nassim Dehouche, fouleront la pelouse du stade Tchaker le lendemain pour leur seule séance d'entraînement programmée sur le terrain principal de cette enceinte. L'autre séance au menu avant la finale, aura lieu vendredi sur le terrain annexe du stade Tchaker. Côté effectif, les "Crabes" se déplaceront à Blida avec un groupe au complet, mais leur milieu de terrain, Malek Ferhat, blessé depuis quelques semaines, est annoncé forfait par son entraîneur. L'attaquant et buteur de l'équipe, Okacha Hamzaoui, lui aussi ayant raté les derniers matchs de son équipe pour blessure, a repris les entraînements collectifs avec ses camarades, mais sa participation à la rencontre de samedi est incertaine, selon Amrani toujours. Le RCA, qui débute ce mercredi un stage bloqué au niveau de l'hôtel Dar Diaf de Bouchaoui (Alger), n'est pas non plus épargné par les défections. Déjà, le club qui, tout comme son adversaire du jour aspire à remporter son premier trophée pour sa première finale, devra se passer des services de son meneur de jeu, Hocine Harrouche, suspendu pour quatre matchs. Le milieu de terrain, Bilel Moumen vient à son tour de déclarer out à cause d'une blessure contractée en début de semaine, tandis que l'attaquant Rafik Bouderbal, est rentré chez lui en France et n'a plus donné signe de vue depuis déjà un bon bout de temps. Il faut dire que les directions des deux formations n'hésitent pas à jouer la carte argent pour motiver leurs joueurs. Chacune des deux parties a promis une prime de 1 million de dinars pour chaque joueur en cas de victoire, en se référant aux déclarations de presse des présidents Boubekeur Ikhlef (MOB) et Djamel Amani (RCA).

L'ASO Chlef se déplace à Tunis avec un effectif amoindri

Coupe de la CAF (1/8e de finale-retour). L'ASO Chlef se rendra, avec un effectif décimé, cet après-midi à Tunis pour affronter le Club africain local vendredi (18h00) en match retour des huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Les Chélifiens seront privés des services des défenseurs Naâmani et Badara, respectivement pour blessure et suspension, ainsi que les milieux de terrain, Tedjar et Messaoud, blessés, tandis que la participation du capitaine d'équipe, Zaoui, est incertaine, a appris l'APS mercredi auprès du staff technique de l'ASO.

Ces défections rendent encore difficile la mission du seul représentant algérien dans cette coupe de la CAF, surtout après s'être contenté d'un nul (1-1) lors du match aller disputé le 17 avril en cours au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef.

"Nous allons jouer sans pression, car notre objectif principal sera de se maintenir en Ligue 1.

La compétition continentale n'est qu'un bonus pour nous", a estimé l'entraîneur des gardiens de but, Hassen Sid Rouhou peu avant le départ de la délégation chélifienne vers Tunis.

L'ASO occupe l'avant-dernière place au classement de la Ligue 1 avant quatre journées de la clôture du championnat. L'équipe, auteur il y a quelques journées d'une série de bons résultats lui ayant permis de reprendre espoir dans le maintien, a été stoppée dans son élan par le CS Constantine (défaite 1-0), samedi dernier.

Pour sa part, l'entraîneur du Club africain, le Français Daniel Sanchez, a estimé que son équipe a tout ce qu'il faut pour gagner et se qualifier au prochain tour, tout en reconnaissant la difficulté de la tâche face à une bonne équipe de Chlef", selon ses dires au micro de Shems FM.

Quant aux dernières contre-performances du club de "Bab-Jdid" en championnat local, Sanchez n'a pas caché sa déception du rendement de ses joueurs, ajoutant que le résultat nul face à l'US Monastir, lors de la précédente journée, était insuffisant par rapport à ce qu'il espérait et que son club "n'était pas dans le bon état d'esprit pour aller chercher la victoire".

La formation tunisoise, qui sera privée des services de son meneur de jeu algérien, Abdelmoumen Djabou, victime d'une rupture de ligaments du genou, mène une rude bataille avec le CS Sahel et l'ES Tunis, pour le titre de champion de Tunisie.

L'Algérianité via Tamazight à l'école

Par Ahmed Tessa*

Contribution. *Dix-neuf années se sont écoulées depuis l'apothéose du boycott scolaire initié dans trois wilayas du pays. Historique fut l'introduction de la langue amazighe dans le système scolaire algérien, en octobre 1995.*

Emouvante fut son entrée dans le journal télévisé de 20 h. Mais qu'en est- il du suivi et de l'évaluation de toutes les initiatives lancées ici, avortées là ou carrément bloquées, depuis la création du HCA ? De longues années d'immobilisme, d'espoirs entrevus, vite déchantés. Jusqu'à cette fin d'année 2014 où s'alluma une lueur d'espoir de la relance de son enseignement. En effet, la décision de l'actuelle ministre de l'Education nationale de reprendre en main le dossier de « tamazight à l'école » a permis une avancée dans ce sens. En redonnant vie à la commission mixte MEN/HCA qui sommeille depuis 1998, la ministre s'inscrit résolument dans l'esprit et la lettre du décret portant création du HCA. Osons espérer que les travaux de cette commission mixte, ainsi réhabilitée, seront à la hauteur des enjeux et des espoirs nourris depuis 1995. Langue maternelle de millions d'Algériens, le tamazight véhicule l'Algérianité dans toute sa profondeur historique. Sa présence écrite dans le pays (et le Maghreb) n'est-elle pas scientifiquement datée à plus de 5000 ans avant l'ère chrétienne ? Certes, sa généralisation dépend de la consécration, par la Constitution, de son caractère national et officiel. La priver de ce double statut équivaut à amputer la nation algérienne de sa véritable matrice identitaire : l'Algérianité. La nature ayant horreur du vide, c'est vers d'obscurs repères pseudo-historiques que se tourneront les yeux de la culture et de l'histoire officielles. Conséquences de ce déni de soi et de ce rejet de l'Algérianité: du sang et des larmes versés par les Algériens depuis notre accession à l'indépendance. Toutefois, des indices nous invitent à un certain optimisme quant à l'avenir de tamazight à l'école. Le consensus de la classe politique autour de son officialisation est de bon augure. De même, concernant la récurrente question des postes d'enseignants de tamazight, il y a lieu de signaler une avancée palpable. En argumentant auprès du ministre des Finances la nécessité de satisfaire la totalité de la demande exprimée par le terrain -au niveau des Directions de l'éducation où tamazight est enseignée- le ministère de l'Education nationale a décroché le nombre appréciable de 200 postes nouveaux pour l'année scolaire 2015/2016. Une bouffée d'oxygène comparée aux dotations en postes des années précédentes ! En proportion avec le nombre d'élèves et de wilayas concernés par cet enseignement, cette dotation budgétaire est de loin plus consistante que celle de certaines autres disciplines. Certaines voix tentent de minimiser cet apport. Par surenchère ou simplement par ignorance de la réalité du terrain ? Au moment où d'autres cercles, au nom d'une idéologie rétrograde, s'escriment à la réduire à néant. Pour revenir à l'indispensable évaluation de l'enseignement de tamazight, deux volets s'imposent au regard critique : le symbolique et le stratégique.

Sur le plan symbolique

Nul ne peut nier que les sacrifices consentis par une génération d'élèves et de militants de la cause ont permis des acquis. Le souvenir est encore vivace des obstacles rencontrés pendant le premier mandat du Haut-commissariat à l'amazighité (1995/98). A l'époque on refusait ne serait-ce que l'ombre d'un strapontin scolaire à tamazight. Etaient évoquées de nombreuses raisons. Reconnaissons que certaines étaient objectives et d'autres beaucoup moins. Par la suite, des avancées furent enregistrées, timidement certes, depuis le lancement de la Réforme (en 2003). La récente collaboration entre le MEN et le HCA -formalisée en 2015 et ce à un haut niveau- peut et doit constituer un tournant décisif dans la relance de cet enseignement. Théoriquement, de nos jours, tamazight connaît le même traitement technico-pédagogique que les autres disciplines scolaires. Elle a intégré la CNP (Commission nationale des programmes) avec son propre GSD (Groupes spécialisés dans la discipline) qui élabore les programmes d'enseignement pour chaque niveau. A partir de ces programmes, le MEN élabore et imprime les manuels. Il est indéniable que ces manuels ont besoin d'être revus/améliorés tant du point de vue forme que contenu. Là où la demande sociale s'est exprimée notre langue maternelle figure dans les emplois du temps des établissements scolaires. Son caractère facultatif qui pénalise son épanouissement -et pas seulement- étant tributaire de son officialisation. En vertu de la réglementation, les élèves bénéficient de l'encadrement approprié, des universitaires licenciés en tamazight et des inspecteurs pédagogiques. Tamazight a été introduit de façon officielle dans l'évaluation du travail des élèves. Elle dispose de son coefficient, de son espace dans les bulletins scolaires et de ses épreuves trimestrielles (devoirs surveillés et compositions). La revendication phare des années 1995/2000 -tamazight au brevet et au baccalauréat- ne relève plus du rêve inaccessible : elle trône fièrement dans les salles et dans les centres de correction de ces examens nationaux. Des critiques s'élèvent contre les modalités de cette évaluation, à juste titre, puisque les autres disciplines scolaires sont logées à la même enseigne.

Le système d'évaluation scolaire étant l'un des talons d'Achille de l'école algérienne. Toutefois, ce tableau optimiste connaît un paradoxe. Des seize wilayas pionnières (en 1995/98), il ne reste que six où la langue tamazight est enseignée et seules deux connaissent une hausse constante des effectifs/élèves : celles de Tizi-Ouzou et Béjaïa. Pour la rentrée scolaire 1995/96, sur les seize wilayas, il y avait 37 690 élèves, encadrés par 233 enseignants. En 2010/11, ils étaient respectivement au nombre de 214 442 (élèves des trois paliers) et 1 265 enseignants. Depuis, les chiffres ont fondu dans treize wilayas.

Sur le plan stratégique

Pour la rentrée prochaine (2015/16), ces chiffres iront à la hausse, au vu de la dynamique ambiante, avec notamment l'engagement de l'actuelle ministre de l'Education. A l'instar de leurs collègues des autres disciplines, les enseignants de tamazight bénéficient de sessions de formation et des outils techniques nécessaires (mais non suffisants) à leur métier. Ils ne se sentent plus marginalisés comme par le passé même si des problèmes demeurent et qui sont faciles à résoudre quand la volonté est de mise. Sur ce plan, il y a lieu de noter le dynamisme de l'Association des enseignants de tamazight. Son implication dans le domaine pédagogique souligne leur adhésion et leur mobilisation à donner de la qualité et du tonus à leurs pratiques. Pour cela, elle mérite soutien et aide.

Quant au recul de la demande sociale dans les autres wilayas, hors Kabylie, il peut s'expliquer par l'absence d'un dispositif de sensibilisation comme celui initié de 1995 à 1998.

En effet, en pleine tourmente terroriste, les membres du HCA de l'époque ne cessaient de sillonner les régions berbérophones du pays pour argumenter et communiquer auprès des parents, des autorités et du mouvement associatif. D'où le nombre de seize wilayas à y adhérer.

Il faut dire que l'aura du combat identitaire menée par les enfants du boycott avait boosté ce travail de sensibilisation. Il appartient à cette commission mixte MEN/HCA, nouvellement installée de reprendre le chemin de la sensibilisation là où le besoin se fait sentir dans les régions à forte présence de locuteurs amazighs. C'est là une bonne préparation à la généralisation qui ne saurait tarder.

C'est le fond qui manque le moins

Ce tableau réconfortant ne doit pas nous cacher la réalité. Sur le plan du fond de la problématique beaucoup reste à faire. Du retard a été accumulé depuis la fin du premier mandat du HCA, en juillet 1998. A-t-on seulement évalué à leur juste valeur les recommandations délivrées par d'éminents scientifiques lors des trois colloques nationaux organisés par le HCA en 1997 et 1998 ? Ils avaient pour thèmes : «La réhabilitation de l'histoire amazighe», «La promotion de tamazight dans la communication» et enfin «L'introduction de tamazight dans le système scolaire». Et qui dit évaluation, dit action de remédiation, d'amélioration.

A titre de rappel, le décret portant création du HCA assigne à ce dernier un partenariat multisectoriel avec les départements de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Culture, de la Communication et de la Formation professionnelle.

S'il doit y avoir un audit -et l'idée est bonne- il ne peut se faire qu'à la lumière des missions fixées par son statut. Audit de l'institution même d'abord et puis des initiatives intersectorielles, théoriquement lancées au début du premier mandat. La concrétisation des missions du HCA aurait fait de cette institution un laboratoire d'idées, un réceptacle/carrefour de toutes les bonnes volontés et des compétences nationales dans le domaine. Avec la présidence de la République comme tutelle directe, le HCA peut et doit encourager la production littéraire, scientifique et pédagogique, de concert avec les autres ministères, les spécialistes.

Des choses ont été faites dans le domaine de l'édition, et c'est là aussi un acquis qu'il nous faut fructifier. Cette institution dispose d'une Direction de l'enseignement. Cette structure était animée par Mr Laceb, Dr d'Etat en sciences du langage, spécialisé en tamazight. Il a accouru de Paris en 1996 -au moment où d'autres prenaient la direction opposée- pour mettre ses compétences au service de son pays.

Qu'est-il advenu du colossal travail de recherche qu'il peaufine depuis plus de trente ans, notamment le dictionnaire scolaire de tamazight ? Cet expert, avec son engagement militant et son savoir, a été marginalisé jusqu'à sa retraite en 2012.

A-t-on idée, à l'orée d'une officialisation annoncée, de rééditer ce genre de comportement à base de suspicion, de rejet et de marginalisation ? Serait-ce un vœu pieux que l'ouverture vers les linguistes, pédagogues, sociologues, socio-linguistes et psycho-linguistes et didacticiens ? Leur contribution est incontournable.

Qui mieux qu'eux pourrait analyser les raisons profondes du recul de la demande sociale dans certaines wilayas tout en se penchant sur les ressorts de l'engouement observé en Kabylie ? Ils sont les seuls habilités à dégager des solutions à adapter dans les autres wilayas, et partant dans tout le pays.

A partir de leurs réponses, il sera possible d'entreprendre l'esquisse d'une stratégie à long terme qui viserait à une généralisation de l'enseignement de tamazight, sous le parapluie de son officialisation.

Pour ne pas rééditer des erreurs de triste mémoire, cette généralisation sera progressive et scientifiquement menée. Et seuls les spécialistes du domaine amazigh peuvent impulser cette réflexion et fournir les outils scientifiques indispensables à l'enseignement scolaire de tamazight. Les a-t-on sollicités dans ce sens ? Les a-t-on motivés à persévérer dans cette voie ? Ce ne sont pas les travaux qui manquent.

Les spécialistes en ont engrangés depuis de nombreuses décennies. Ils ne demandent qu'à être capitalisés pour le grand bien des générations futures de notre beau pays. Un jour viendra où ces dernières finiront par se détourner et rejeter ces sirènes maléfiques qui leur imposent une appartenance identitaire étrangère à notre humus nourricier : l'Algérianité (ou «Maghribinité») où s'harmonisent le tamazight et l'arabe algérien ou le maghribi.

A l'horizon de l'officialisation de la langue amazighe, mais aussi, grâce à l'action conjointe des militants de la cause et de responsables acquis à l'Algérianité de ce peuple, les jeunes pousses du pays, écoliers, collégiens et lycéens -ou l'Algérien de demain- ne développeront plus cette «haine de soi» destructrice. Dans toutes les écoles du pays, les enfants d'Algérie chanteront un hymne d'amour pour leur terre natale, celle de leurs ancêtres illustres : Jugurtha, Apulée (Afulay) de Madaure, Saint-Augustin, la Kahina (Dihya) et Koceilah (Aksil), pour ne citer que ceux-là.

D'authentiques Amazighes qui méritent d'être connus et célébrés. En éducation, l'Algérie de demain c'est aujourd'hui et pas après. D'où l'urgence signalée de la réhabilitation la plus emblématique du pays : celle de l'Algérianité via l'officialisation de la langue amazighe.

A T

***Pédagogue**

ahmtessa@yahoo.fr

Mots Fléchés Géants N° 604

Sadi Djouder

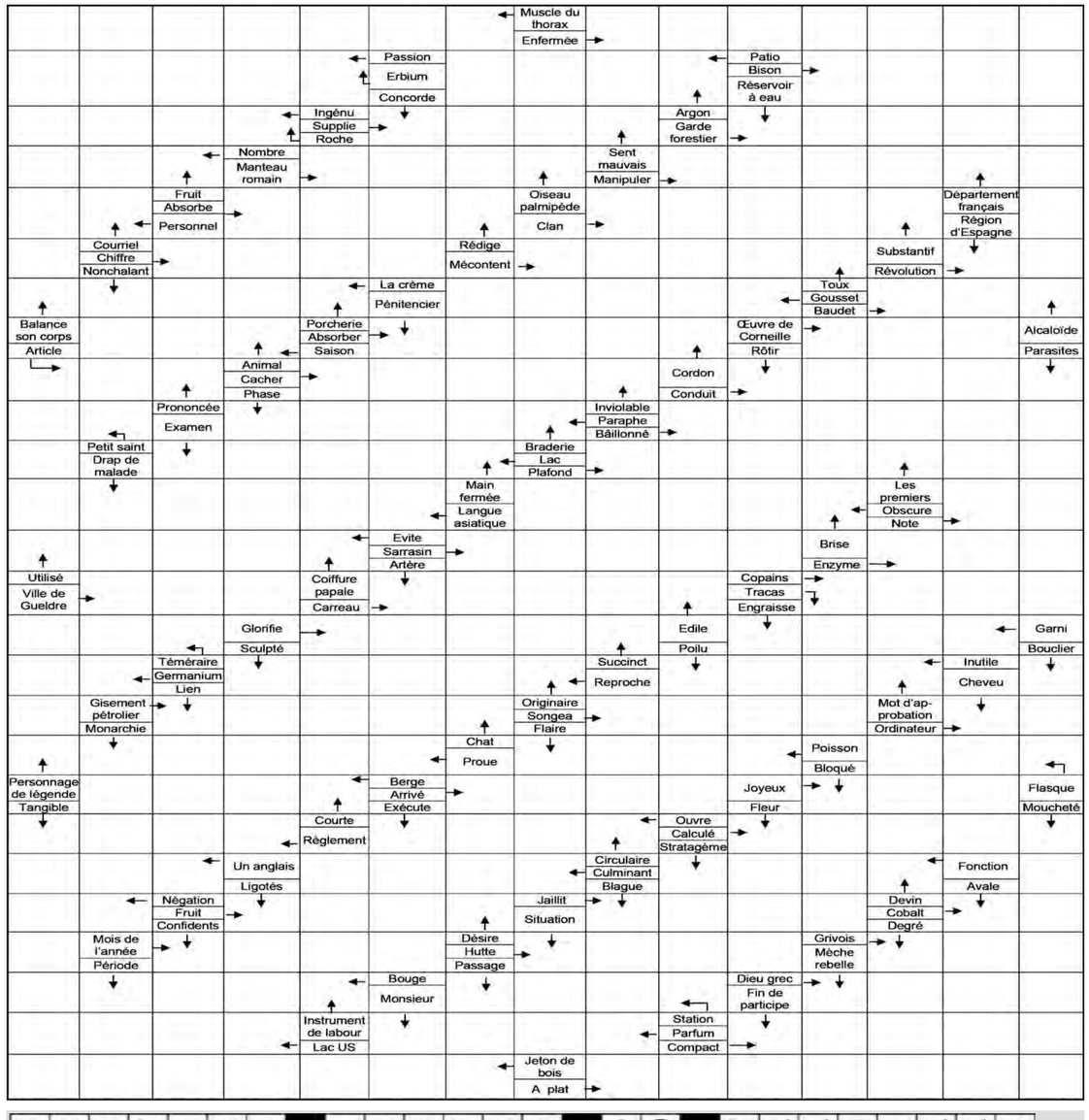

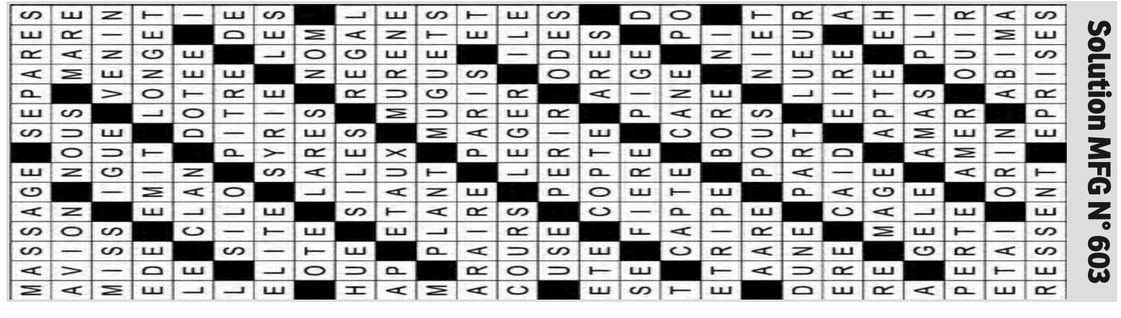

Solution MFG N° 603

Eléments de compar de l'enseignement amazi

Contribution. *Depuis les indépendances des pays du nord de l'Afrique, l'arabisation est une politique structurée et constante que les États ont menée dans la perspective de la reconquête d'une identité nationale définie comme arabe et musulmane, donnant naissance à des politiques linguistiques occultant la langue berbère. Les décisions politiques qui ont concrétisé ces choix ont leurs racines dans les orientations fondatrices de la lutte pour la décolonisation.*

Par Nacira Abrous*

Depuis les indépendances des pays du nord de l'Afrique, l'arabisation est une politique structurée et constante que les États ont menée dans la perspective de la reconquête d'une identité nationale définie comme arabe et musulmane, donnant naissance à des politiques linguistiques occultant la langue berbère. Les décisions politiques qui ont concrétisé ces choix ont leurs racines dans les orientations fondatrices de la lutte pour la décolonisation.

Processus d'institutionnalisation du Berbère

Dès le milieu des années 1990, les États algérien et marocain ont opéré des modifications dans leurs pratiques politiques et ont adopté des stratégies qui pourraient être perçue comme une « nouvelle politique linguistique ».Pour situer cette évolution dans le contexte géopolitique, nous dirons qu'elle s'inscrit dans le sillage des stratégies d'ouverture du champ politique dans de nombreux pays en développement après la chute du Mur de Berlin. L'Algérie (1988-1989)[1] et le Maroc (1994/1996)[2] décident d'opérer quelques transformations politiques à la suite d'événements intérieurs récents.

A l'échelle internationale, la révolte kabyle de 1980(« Printemps80») avait déjà médiatisé la question et créé des relais transberbères et en *diaspora*. Mais cet impact et ces connexions ne sont pas souvent reconnus dans l'historiographie contemporaine, certainement en raison de l'intégration des logiques « étatiques » et des légitimités nationales. Le Mouvement culturel berbère (MCB) a exercé durant plus d'une décennie des pressions continues à travers la mobilisation des élites et les actions de terrain qui ont dépassé les limites de la sphère universitaire en Kabylie et dans l'Algérois ; mais elles restent malgré tout isolées par rapport au reste des régions berbérophones, même s'il existe des relais bien identifiés et permanents.

Durant les décennies 1960/70 et 80, des personnalités universitaires connus ont élaboré des documents de base pour la réflexion culturaliste[3].On soulignera l'action fondatrice menée par *AgrawImazighen* (Académie Berbère) notamment dans les années 1960/70, en raison de son ancrage et de son impact populaire et de son action durable, toute une génération a été ainsi sensibilisée et éveillée à la préoccupation de l'écriture et de l'enseignement, la fragilité de cette entreprise est certainement due à sa structuration en émigration, ce qui ne favorisait pas l'échange continu entre les leaders et les sympathisants. De leur côté, les culturalistes marocains créent des des espaces diversifiées. Le premier réseau important est né à Rabat par un groupe du Souss, le 10 novembre 1966(AMREC)4dont l'action cible en premier lieu la culture orale et l'alphabétisation en raison du contexte fortement répressif de l'époque. C'est en août 1980 autour des travaux de l'Université d'été d'Agadir (UEA) que le dossier berbère constitue une préoccupation centrale. L'AMREC, devient très vite dans les années 90 la cheville ouvrière de la revendication mais aussi du dialogue.

Les acteurs au Maroc s'orientent également, dans leur majorité, vers des approches juridiques en lien avec les droits des minorités, des peuples autochtones, le droit à la langue maternelle et la diversité culturelle défendue comme une richesse (Tamaynut et Azetta notamment) pendant que le MCA[5] radicalise son action sur le terrain universitaire notamment.

Le Congrès mondial amazigh (1995)initié par « Tamazgha »[6] et d'autres universitaires, a réussi à fédérer, pour la première fois, de nombreuses figures des champs militants et universitaires berbères essentiellement algériennes, marocaines, canariennes et a impulsé un travail de réflexion et d'internationalisation, à travers des rencontres internationales ainsi que la production de tout un arsenal juridique : rapports, synthèses, communiqués, enquêtes.

En Algérie, l'enseignement du berbère se met en place en 1990/91 à l'Université (Tizi-Ouzou puis Bougie), et à la rentrée 1995 dans le secondaire (collège et lycée). La « grève du cartable » de 1995 en Kabylie avait abouti à la signature des « accords du 22 avril » prévoyant la création du HCA par décret présidentiel et l'introduction de l'enseignement du berbère dès la rentrée scolaire suivante. Mais aucune loi ou décrets de mise en œuvre ne sont promulgués (N. Abrous, 2010). Il faudra attendre 2002 pour que le berbère entre dans la Constitution comme langue nationale à côté de l'arabe et obtienne une reconnaissance officielle, même si la langue arabe garde sa suprématie en demeurant (seule) langue officielle de l'Etat.

Au Maroc, la militance se cristallise à travers un rapprochement significatif des groupes régionaux et la structuration des réseaux culturels plus ou moins motivés par une opposition au régime. L'émergence d'une force revendicative de plus en plus organisée et « décomplexée » et l'action non négligeable du Mouvement culturel amazigh (MCA), bien implanté dans les universités d'Oujda et d'Agadir, ont consolidé le positionnement des berbéristes marocains. Les événements de Goulmima (1994) et plus tard du « Printemps noir » en Kabylie(2001) ont créé des passerelles de solidarité, facilitée par une réelle porosité[7]depuis la fin des années 1960 entre les militances berbères algérienne et marocaine. Toutefois, d'un point de vue sociopolitique, nous rejoindrons l'idée développée par S. Chaker (1994 : 106) concernant l'essence même de cette mouvance militante : « les notions de conscience culturelle/identitaire/nationale ne sont pas des essences mais des phénomènes historiques et sociaux, sujets à fluctuation, qui peuvent connaître des réalisations diverses. »

Le 20 août 1994, Hassan II s'exprime en faveur des « langues et dialectes régionaux ». Ce discours, qui n'aura aucune concrétisation immédiate, a été perçu par tous comme une promesse, une amorce de reconnaissance de la langue berbère. Cependant, les termes employés sont vagues et les échéances relativement à son enseignement, encore plus imprécises. On peut y voir une probable anticipation en lien avec l'évolution du régime algérien vis-à-vis de la revendication berbère, amorcée à partir de 1990.

En 1999 dans le cadre des réformes lancées par la monarchie, la Commission spéciale d'éducation et de formation élabore la Charte nationale de l'éducation (CNE) qui mentionne la possibilité d'un enseignement du berbère pour « favoriser l'apprentissage des connaissances et aptitudes de compréhension et d'expression en langue arabe ».

Mais c'est avec la promulgation du Dahir n° 1-01-299 portant sur la création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe(IRCAM) que la reconnaissance officielle de l'amazighité du Maroc a été engagée (Boumalk 2009 : 54). Une reconnaissance qui était loin de répondre à toutes les revendications de la militance amazighe [qui] vis[ait] à faire évoluer cette situation en passant du statut de fait à un statut juridico-constitutionnel censé garantir à l'Amazighe la protection juridique, et par contrecoup, l'intégration dans tous les domaines de la vie publique et la pérennité.

Le 30 juillet 2001, le roi Mohamed VI annonce l'intégration de la langue berbère dans l'enseignement. La nouvelle constitution, adoptée par référendum et promulguée le 1er juillet 2011, reconnaît le statut de « langue officielle » au berbère (art. 5).

Conditions de mise en œuvre de l'institutionnalisation du berbère

Nous comptons dans notre recherche, à travers l'étude des différentes étapes de ce processus en Algérie et au Maroc, décrypter et analyser les contours de ce qui pourrait être considéré comme un « revirement » dans les politiques linguistiques maghrébines. Cela nous mènera donc à explorer le fonctionnement des dispositifs, des étapes et des acteurs de la structuration de l'enseignement et à analyser les outils au regard des dynamiques qui président à leur sélection.

Aménagement linguistique et choix politiques

Deux structures : un cheval de bataille, l'enseignement de la langue berbère

Le Haut commissariat à l'amazighité (HCA)[8]et l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM)[9], tous les deux des structures consultatives à compétences exécutives, directement liées à la gouvernance, respectivement à la Présidence de la république algérienne et au Palais royal au Maroc. Soulignons que nombre d'observateurs estiment qu'il s'agit là d'une logique de « récupération »ou « d'enterrement » programmé dans la mesure où ces organismes n'ont pas la compétence juridique et les moyens d'intervenir sur le terrain, de répondre aux nécessités exprimés en matière d'aménagement et d'accompagnement et qu'ils participeraient fort probablement à la pérennisation d'une situation discriminatoire vis-à-vis de la langue berbère et ce pour plusieurs raisons, notamment :

–l'insuffisance ou l'inexistence d'un plan d'action continu en matière de décisions institutionnelles ;

–l'absence de structures académiques autonomes dotées de moyens et de compétences décisionnelle dans une perspective de normalisation et de codification planifiées.

–le renforcement (surtout en Algérie) du dispositif juridique coercitif sur l'arabisation parallèlement aux décisions d'institutionnalisation du berbère. Dès leur installation, le HCA et l'IRCAM ont été chargés de s'impliquer dans l'introduction de la langue dans le système éducatif. Pour l'Algérie, on parle tout de suite de « classes-pilotes », indiquant ainsi une « étape expérimentale » à caractère facultatif réservée exclusivement aux aires berbérophones (Abrous N., 2010) dans le cycle secondaire (collèges et lycées) pour la dernière année des collèges et les classes de terminale des lycées, à raison de deux heures hebdomadaires. Seize wilayas (départements) ont été ciblées, dont trois villes partiellement berbérophones :Boumerdès, Alger, Oran. Ce sont généralement des classes à publics hétérogènes.

Au Maroc, on opte dès 2003 pour une généralisation à tous les niveaux scolaires et sur tout le territoire national. En 2009, les six niveaux du cycle primaire sont couverts mais avec d'importantes disparités régionales. Nous verrons plus loin comment la gestion de cet enseignement est largement conditionnée, elle aussi, par les contextes locaux, au plan administratif comme à celui des ressources humaines.

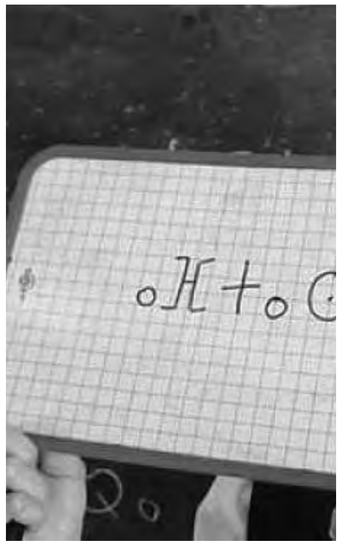

Programme Télé

Algérie

08h00 : bonjour d'Algérie
09h30 : mawid maa el qadar
10h00 : moudoun mina el aaelm
10h30 : mimi et boubou
11h00 : la femme kabyle
12h00 : journal en français
12h25 : tous mes enfatns
13h40 : kaoukab el akhdar
14h25 : le médaillon
15h10 : Entre parenthèses
16h45 : REX GENERATION
17h15 : alhane wa chabab
17h30 : takder tarbah
18h00 : journal en amazigh
18h25 : mawid maa el qadar
19h00 : journal en français
19h30 : afrique hebdo
20h00 : journal en arabe
20h45 : familetna
21h20 : Mon Beau Pays "Mostaganem"
22h40 : culture club
23h40 : musique andalouse

RMC Découverte HD24

06:00 Bourdin direct
08:35 Les dossiers de Karl Zero
10:25 Les mystères de l'univers
12:00 Top Gear
13:25 Storage wars : adjugé,vendu
15:15 Enchères à tout prix
15:45 Chasseurs de tornades
17:30 Wheeler Dealers - occasions à saisir
20:45 LES MYSTÈRES DE L'UNIVERS
21:30 Le monde de demain
22:30 LES MYSTÈRES DU COSMOS

Chérie 25

06:00 Téléachat
09:00 Sans tabou la quotidienne
13:45 Les Cordier, juge et flic
19:00 J'ai dit oui à la robe
20:50 L'AFFAIRE FAREWELL
23:00 SAUVEUR GIORDANO
00:45 J'ai dit oui à la robe

TF1

06:25 TFou
08:30 Téléshopping
09:25 Au nom de la vérité
10:25 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
15:10 Prise au piège
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue au camping
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 FALCO
00:00 Les experts
02:30 Grands Reportages
03:45 Reportages
04:20 Musiques
04:35 Au nom de la vérité
05:25 Petits secrets entre voisins

France 2

06:25 Point route
06:30 Télématin
09:40 Dans quelle éta-gère...
09:45 Des jours et des vies
10:30 Amour, gloire et beauté
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal de 13h
13:50 Météo, Consomag
14:00 Toute une histoire
15:15 L'histoire continue
15:45 Comment ça va bien !
17:20 Mon food truck à la clé
18:15 Joker
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline l'instant, Météo
20:55 ENVOYÉ SPÉCIAL
22:25 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
23:35 Alcaline, le concert
00:55 Dans quelle éta-gère...
01:00 Au clair de la lune
03:45 Tout une histoire
04:50 L'histoire continue
05:20 Les villages perchés du massif des Maures
05:50 Dans quelle éta-gère...
05:55 Les Z'Amours

France 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
14:00 Un cas pour deux
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:25 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 L'AILE OU LA CUISSE
22:40 GRAND SOIR 3
23:30 Docs interdits
00:25 Docs interdits
01:45 Midi en France
02:40 Plus belle la vie
03:10 Il était une fois dans l'Ouest, le roman noir des Hauts-de-Seine
04:10 Nous nous sommes tant aimés
04:35 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

Canal+

06:50 Zapping
06:55 Le before
07:18 Météo
07:20 Le petit journal
07:50 Les Guignols de l'info
08:00 Zapsport
08:05 Anger management
08:30 Pas son genre
10:15 L'œil de links
10:45 Last days in Vietnam
12:25 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition - 2e partie
14:05 Le bureau des légendes
15:00 Le bureau des légendes
15:55 L'album de la semaine
16:20 Last days of summer
18:15 Le before
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:05 Le grand journal, la suite
20:30 Le petit journal
20:55 TRUE DETECTIVE
22:55 Mad men - Seconde partie
23:40 Edge of tomorrow
01:30 Conversation secrète
02:25 Surprises
02:45 Hockey sur glace NHL
04:20 Les spécimens
05:20 Golf US PGA

arte

06:10 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
07:00 Metropolis
07:45 Vivre avec l'animal
08:30 X:enius
08:55 Guerre de l'eau en Asie centrale
09:50 Libre-échange ou libres citoyens ?
10:45 Cuisines des terroirs
11:10 Fleuves du monde
11:40 Les routes mythiques de l'Europe
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Le plus beau jour de ma vie
15:40 Chemins d'école, chemins de tous les dangers
16:25 Dieu le veut
17:20 X:enius
17:50 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
18:15 Les plus belles routes d'Allemagne
19:00 Le retour des lions
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Silex and the city
20:50 L'HÉRITAGE EMPOISONNÉ
21:50 L'héritage empoisonné
22:50 HATUFIM - PRISONNIERS DE GUERRE - 7-8-9/14 - SAISON 2
01:25 Bel ami
03:05 DCI Banks
05:00 Bilbao BBK live 2013

M6

06:00 M6 Music
06:20 Baskup
06:45 Les blagues de Toto
07:00 La maison de Mickey
07:20 La boutique de Minnie
07:25 Princesse Sofia
07:45 Docteur la Peluche
08:10 Sammy & Co
08:20 Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:55 M6 Boutique
10:00 Raising hope
10:50 Drop dead diva
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:45 Zone d'impact : terre
15:50 Le tueur de l'opéra
17:40 Les Reines du shopping
18:50 En famille
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 BERNARD DE LA VILLARDIÈRE À LA DÉCOUVERTE DES GRANDS SINGES
22:50 BERNARD DE LA VILLARDIÈRE ET LES GRANDS ANIMAUX SAUVAGES
01:00 The finder
02:35 Météo
02:40 M6 Music

5

06:38 L'emploi par le net
06:45 Zouzous
09:00 Les maternelles
10:15 Poivre & Sel - Deux oursons en Arctique
10:50 Les derniers gorilles de montagne
11:45 La quotidienne
13:00 Orphelins de la nature
13:40 Le magazine de la santé
14:35 Allô docteurs
15:10 Orphelins de la nature
15:40 Quand la terre tremble
16:35 Jour de marché, de Barbès à Uzès
17:30 C à dire ?!
17:45 C dans l'air
19:00 C à vous
20:00 C à vous la suite
20:15 Entrée libre
20:40 LA GRANDE LIBRAIRIE
21:40 BRUNET / COPPENS
22:35 C dans l'air
23:45 Entrée libre
00:05 Sonia Rykiel, l'intranquille
00:55 Traditions et saveurs
01:45 Dossiers secrets du Troisième Reich
03:00 La nuit France 5
05:30 C dans l'air

4

06:05 Chaplin
06:10 Code Lyokô
07:30 Ultimate Spiderman
08:45 Tortues Ninja
09:35 The Batman
10:35 Slugterra
11:45 Mission invisible !
12:15 Les Zouzous
13:25 Consomag
13:30 Oggy et les cafards
14:35 Mon ami Marsupilami
15:40 La famille de la jungle
16:35 Ninjago
17:20 Dr. Pantastique
17:45 Lapins crétins : l'invasion
18:30 Une saison au zoo 3
20:30 Monte le son, la quotidienne
20:35 Le point quotidien
20:50 COLD CASE : AFFAIRES CLASSÉES
21:30 Cold case : Affaires classées
22:15 Cold case : Affaires classées
22:55 L'AUTRE JT
23:55 Beijing Calling
00:50 Monte le son, la quotidienne
00:55 Le point quotidien
01:10 Bons plans
01:15 Monte le son, le live - Printemps de Bourges 2013
05:00 Un gars, une fille

8

06:00 Programmes de nuit
06:45 Gym direct
08:00 Télé achat
08:50 Touche pas à mon poste !
10:45 Le grand 8
12:00 How I met your mother
12:30 How I met your mother
13:30 Inspecteur Barnaby
15:00 Inspecteur Barnaby
17:10 Le maillon faible
17:50 Le maillon faible
18:45 Touche pas à mon poste !
20:45 D8 le JT
20:50 LE GRAND MATCH DE LA TÉLÉVISION
23:00 TOUCHE PAS À MON POSTE !

W9

06:00 Wake up
08:40 W9 hits
10:05 @ vos clips
11:30 W9 hits
12:25 Talent tout neuf
12:30 Une nounou d'enfer
16:40 Total blackout
18:20 Les Marseillais en Thaïlande
20:05 Les Simpson
20:35 Soda
20:45 Météo
20:50 LA LIGUE DES GENTLEMEN EXTRAORDINAIRES
22:40 ALLAN QUATERMAIN ET LA PIERRE DES ANCÊTRES (1/2)
00:20 Allan Quatermain et la pierre des ancêtres (2/2)

TMC

08:45 Alerte Cobra
09:40 Menace maternelle
11:30 Alerte Cobra
13:20 TMC Infos
13:25 TMC Météo
13:30 New York police judiciaire
16:55 Monk
19:40 Alerte Cobra
20:40 TMC Météo
20:50 MADAGASCAR 2 : LA GRANDE ÉVASION
22:25 90' ENQUÊTES

NT1

09:00 Le destin de Lisa
10:20 Les enquêtes impossibles
13:35 La revanche des blondes
15:15 Ghost whisperer
17:00 Grey's anatomy
19:40 Undercover Boss USA
20:40 NT1 infos
20:45 Météo
20:50 MEN IN BLACK 3
22:45 MEN IN BLACK 2
00:20 The walking dead

Gulli

12:00 Magic : une famille féérique - 2 épisodes
13:30 Barbie et le palais de diamant
14:45 Besupertour
14:47 Barbie et sa maison de rêve
14:55 Rosie
15:15 Yu gi oh arc V
16:15 Monster buster club : chasseurs d'extraterrestres
17:05 Les chroniques de Matt Hatter
17:30 Grojband
18:10 Monstres contre Aliens
18:20 Mes parrains sont magiques
18:50 Rekkit
19:15 In ze boîte
19:45 Les Parent
20:35 Wazup
20:40 De quoi on parle ?
20:45 LA FAMILLE PIERRAFEU
22:25 GOOBY
00:05 G ciné
00:15 Mission impossible

L'actu vue sous un autre angle de dire N° 15

Sommet de Rio au Brésil
« On a y plaidé la cause des Africains
Et on y a défendu le principe 'polluer-payeur' ».
- Paroles, paroles… De qui se moque-t-on ? A propos de savane, les participants à ce sommet se saluent comme suit : « Bonjour, comment ça va ? » « Ça vanne bien, merci »…

Dettes des boulangers : l'Etat met la main à... la poche
« Du pain béni pour les boulangers. L'État songe à rééchelonner leurs dettes. »
- En effet, désormais ils paieront leurs créances par fournées au « four » et à mesure…

jJSKabylie : Fabbro répondra-t-il aux attentes des canaris ?
« Juste après avoir tout conclu avec le président Hannachi, Fabbro a clairement laissé entendre qu'il est venu à la JSK pour remporter des titres, et rien d'autre. »
- Attention, il vaut mieux clarifier les choses avec cet entraineur ! Peut-être pense-t-il aux seuls titres de paiement ?

Le Qatar rachète l'immeuble du «Figaro»
« Le Qatar**, qui vient de procéder à** l'acquisition de quatre hôtels français emblématiques**, s'est aussi offert** «pour environ 300 millions d'euros, les 23 000 mètres carrés de l'immeuble Neo qui abrite notamment **Le Figaro,** 14 boulevard Haussmann, en plein centre de Paris»**, annonce le quotidien** Le Parisien**. Le bâtiment regroupe également des** services **de l'ambassade des** États-Unis**. »**
- Tandis que Mohamed s'arme avec débit, Charles martèle avec dépit…

France : des douaniers soupçonnés d'avoir pris de l'argent à des trafiquants mis en examen
- Dur, dur de blanchir ces fonctionnaires souillés de noir ! Quant à les dédouaner…

Importation de 1 million de tonnes de ciment : à qui profite la pénurie?
« Le prix du ciment connaît une forte hausse en cette période estivale. L'Algérie a décidé d'aller en urgence vers le marché international pour faire face à cette tension. »
- Bonne question. Quand on sait que la pénurie de ce matériau permet l'importation de ciment et favorise l'exportation de « briques », on a une réponse en béton.

A l'approche du mois de ramadhan les prix des fruits et légumes s'envolent
« A l'approche du Ramadhan voilà que les prix des fruits et légumes crachent le feu déjà. La cherté des produits n'a pas été subite cette fois mais dure depuis plus d'un mois. Les marchés de la capitale affichent des prix jugés «exorbitants» par les citoyens, qui craignent déjà l'arrivée du mois sacré où les coûts dépassent le seuil du raisonnable. »
- Espérons seulement que le mois sacré ne favorisera pas certains dépassements ; car, si des goûts et des couleurs, on ne discute point, des coûts et des colères, on risque de disputer à coups de poings.

Alors que les augmentations promises aux retraités n'ont pas encore été versées, l'humiliation devant les guichets de poste
- Courage vieux ! Armez-vous de patience et soyez blindés ! Faites contre mauvaise fortune Bunker…

Lem

L'ACTU MOTS À MAUX

La question qui fâche

Le ministre de l'Enseignement supérieur semble n'apprécier que les questions qui caressent dans le sens du poil. Ainsi, questionné par des journalistes, jeudi à Ain Defla, sur les raisons de la baisse manifeste du niveau des étudiants durant le premier semestre, Mohamed Mebarki s'en est sorti avec un «je ne réponds pas!» très révélateur de son malaise.

- Quand la réponse à une question pose question. Autrement dit, quand il n'y a point de réponse, il y a forcément point d'interrogation...

Premières restrictions

Des importateurs de boissons, notamment de jus et de bière sans alcool, ont été surpris de se voir refuser la domiciliation de leurs opérations d'importation par leurs banques habituelles. Renseignements pris, il s'avère qu'il s'agissait de l'une des premières mesures prises par la Banque d'Algérie pour réduire la facture des importations.

- Espérons seulement que, par dépit, les importateurs de bière sans alcool ne vont pas s'adonner à la consommation d'alcool sans bière…

Lecture sommaire des statistiques de la gendarmerie nationale

L'agressivité des Algériens a augmenté

L'agressivité des Algériens est loin de s'estomper. Bien au contraire. Elle est en augmentation. C'est ce qui ressort de la lecture rapide du bilan annuel de la Gendarmerie nationale.

- En d'autres termes, ce qui frappe vraiment les Algériens, c'est de voir de plus en plus des Algériens frappés…

Un commerce illégal qui rapporte gros

Saisie d'armes et de munitions dont du TNT et des détonateurs à Mostaganem

Le groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem a réussi à intercepter, la semaine dernière, deux trafiquants qui circulaient à bord d'un véhicule de marque Renault Mégane, dans un barrage routier sur la RN 11, à hauteur du phare de cap Ivy dans la localité de Benabdelmalek-Ramdane, à quelque 25 km du chef-lieu de wilaya.

- Quand les bons gendarmes traquent les mauvais gens d'armes…

Lem

Lessrar n tmetti

Tuget n wansayen yellan deg tmetti n Leqbayel d uffiren; ahat imi ulac fell-asen tizrawin s γur wid teεna temsalt, neγ ahat d ansayen yerzan tameṭṭut, d nettat kkan i tecyeb temsalt; imi tameṭṭut taqbaylit d taḥerrazt i waṭas n wansayen. Gar wansayen-a yellan d uffiren ad d-naf adawi n uyefki γur wid yessendawen. Amek ttdawin ayefki yuḍnen ?

Aṭas n yimdanen deg temnaḍt n Yismaεliyen i yecban timnaḍin n Leqbayel-nniden sεan tifunasin, yal yiwen aḥal yesεa, llan wiyaḍ ulac, wid yesεan semrasen ayefki-nni i tuccit ama d asewwi, neγ d ikkil, neγ d asendu. Mi ara yili uyefki yuḍen ulac deg-s lγella semrasent tlawin tid yessendawen ansay-a iwakken ad d-yuγal d aγelli. Hata wamek yettili wansaya. Timental n usuḍen n uyefki :
Llan wid ur nesεi ara tafunast deg uxxam, ssuturen-d ayefki sγur wid yesεan, iwakken ad t-smersen deg waṭas n yinumak n tuccit, ama d asewwi serkamen-t akked lqahwa, neγ d tuccit akked seksu. Yal tikelt yettbeddil usemres n uyefki yettuγal-d macci d aγelli. Allalen akked tarrayt semrasent i tujjya : Drus n lxalat i yessnen allalen-a, imi d uffiren daγen ttruḥun seg tsuta γer tayeḍ, anagar tilawin terza temsalt i yessnen imγan-a. Imγan-a d imerzagen ur d-segrayen ara aṭanen, imγan-a d wi « amgersif, amagraman, tici n tkura, zaεter, timerzizwit » imγan-a semrasent tlawin taṭiwin-nsen; ttekksent-d sa (07) n taṭiwin i yal imγi, ma yella d imγan-a « lbesbas n lexla, aẓar n uγerda » sexdament anagar aẓar-nsen; acku yettriḥ, yessegray-d terzeg s waṭas. Imγan i wumi semrasent taṭiwin, ad d-ttwikksent taṭiwin ad ttwahersent, ad zment aman n yimγan-nni γer daxel n uyefki, ttmagant lqidar n warm yiwen (21) n wussan , ma yella d iẓuran ad d-ters tuyi swacu sekfalen γef yizuran-nni, azal n yiwet n ddurt neγ snat, ad ttwabedlen mi ara ttwiγen, semrasent iferrawen n udafal, tthukkunt yis-sen taqruct (taxsayt) n usendu sberra akked sdaxel yal tikelt, mi ara tebγu, ad tessend, dacu kkan iferrawen n udafal ttwabdalen-d yal tikelt. Acewwiq n tukksa n yimγan : Imγan-a ttwakkasen-d s yicewwiqen, yal imγi yesεa acewwiq d ayla-s

a- Amgersif:
Besmelleh ay amgersif
Medden qqaren-ak amgersif
Nekk qqareγ-ak lqayed ssif
Byiγ iyi-d-rreḍ lγella-w
Seg ugemmaḍ akkin i wasif

b- Zzeeter :
Besmelleh a zzeeter
Medden qqaren-ak zzeeter
Nekk qqareγ-ak lqayed Ɛmer
Byiγ iyi-d-terreḍ lγella-w
S γur sit leamber

c- Magraman :
Besmelleh ay amgraman

Medden qqaren-ak amgraman
Nekk qqareγ-ak lqayed n laman
Byiγ iyi-d-rreḍ lγella-w
Seg ugemmaḍ akkin i waman

d- Timerzizwit :
Besmelleh a timerzizwit
Medden qqaren-am timerzizwit
Nekk qqareγ-am tamdawit
Byiγ iyi-d-rreḍ lγella-w
Seg ugemmaḍ akkin i temdawiyin

Taggrayt:
Ansay-a yettwagemr-d seg temnaḍt n At Smaεel. Yesεa azal d ameqqran deg tmetti. D allal s wacu tezmer tmeṭṭut ad d-terr lγella ad as-yettwakksen sgar yifassen-is.
Ansay-a macci menwala ad t-yessemrasen, yettili γur tid yessendawen ayefki, daγen tid yessnen imγan akked yisefra seqdacent deg wansay-a.

Nacer AKOUCHE

Tajmaεt n tmurt n Leqbayel

Tajmaεt d isem adamkan, yesdukkel isem n wadeg ideg d-tettnejmaε taddert, d tdukkli-nni n taddert mi ara d-rsen ar usniwel n temsal i yerzan taddert. Gar tejmaεt n zik d tin n tura ur nezmir ara ad d-nefk yiwet n tbadut, imi tajmaεt tettbeddil si tallit ar tayeḍ, seg temnaḍt ar tayeḍ. Aṭas i d-yemmeslayen γef tejmaεt n tmurt n leqbayel, ama d wid i iqedcen γef/deg tmetti, ama d wid i d-yuran γef umezruy :
Deg tazwara, ad naff, iserdasen n temḥersa tafransist Hanotaux et Letourneau deg udlis les coutumes kabyle : Mmeslayen-d γef leqwanen n tejmaεt / tijemmuyaε, mmeslayen-d daγen γef tγessa n tejmaεt (tawacult, adrum, tacrift, taddert, ...). Fkan-d daγen tibaduyin i d-jemmcen deg wannar γef yiferdisen i icudden ar tejmaεt. E. Masqueray deg udlis-ines Formation des cités sédentaire de l'Algérie, yewwi-d awal s telqeγ γef tejmaεt, yessegza-d aṭas n temsal i icudden ar γur-s. Yessawed armi yesserwes Pagus (latin) akked tufiq n tmurt n leqbayel, yesserwes daγen ger Vici d taddert n leqbayel. Masqueray, yesbadi-d ula d netta awalen i icudden ar tejmaεt, yesbadi-d diγen imenzayen i icudden ar tejmaεt am Leεnaya, ... Yefka-d daγen kra n yimedyaten γef tejmuεa i yellan deg tallit-nni-ines. Amazray afransis Charles Robert Ageron, deg umagrad, le mythe kabyle, yewwi-d awal γef tmurt n leqbayel sumata (amezruy-is), yessegza-d amek i tessawed temḥersa tafransist ad terz tajmaεt n tmurt n leqbayel d ubeddel n leqwanen-ines, s wayen mi qqaren les administration coloniales akked les juge de paix, seg tazwara n yiseggasen 1880. Aya yezmer ad yili d cwiṭ kan seg wayen i yettwarun γef tejmaεt deg tallitnni n yifransisen, seg neγ deg yidrisen isnalsanen neγ imazrayen. Maca mi ara neg tazrewt tasnilsit i tejmaεt aṭas n yigemmaḍ iγer ara nessiwed, amawal-ines, ur yeqqim ara kan d win, ruḥen yimeslayen, usan-d wiyaḍ. Ar taggara n tezrewt tasnilsit ad tawded deg umedya ar yigemmaḍ-a :
- Abeddel (aεerreb) n yismawen n twaculin s teqbaylit s yismawen i fkan les bureaux arabe.
- Nnger n waṭas n wawalen igejdanen, i yettwabeddlen ma nga aserwes gar wayen i d-yejmee Hanotaux akked Masquerayded tallit-nsen d wayen i d-nejmee nekkni deg tallita. Deg umedya :

• 32 % deg umawal-a d taqbaylit, 8 % d awalen n tmaziγt.
• 51 % deg umawal-a d awalen ireṭṭalen : 40 % D awalen n tacrabt, 11 % d wid n tefransist.
• 9 % deg umawal d awalen yeddsen s sin wawalen i d-yekkan seg snat n tutlayin. Deg taggara n umagrad-a, ad d-grey tiyri i wid i iqeddcen deg yal tussna akken ad d-ner azal i tgejdit-a n tmetti : amek ara tt-id-nerr am waken i tella, ad as-nefk udem amaynut ideg ara teddu deg yimira deg wayen i yerzan taγessa akked twuriwin-ines ? Amek ara nesğuğğeg amawal-ines, ad nemmeslay deg-s s teqbaylit ? Amek ara naru timsal-is s teqbaylit, macci s wayen-niden ?

Zalalsen Imerrucen

Awal aqbur	Awal atrar
Adrum	Tafamilt
Ṭṭemman	Membre de comite / iceggalen n le comite
Tiwiza	Volontariat / axeddim
Taerift / ssef	Le clan / tarbaat
Lamin	Président du comité / aselway n taddart
lewkil	le Porte-parole

Tiwsatin n tmedyezt taqbaylit tamensayt

Deg umagrad n umalas yezrin, newwi-d yakan awal γef tmedyezt taqbaylit tamensayt d uẓayer i teṭṭef deg tmetti, dγa, tikkelt-a ad d-nawi awal γef kra n tewsatin timensayin/tiqburin n tmedyezt-a d wayen i d-yeqqimen seg-sent deg tmetti taqbaylit n wass-a, imi aṭas deg-sent i yebdan ttruḥunt!
Tamedyezt taqbaylit tamensayt d taεwint i d-ifeggden γef waṭas n tregwa, dγa ffγent-d seg-s aṭas n tewsatin yemgaraden ilmend n usentel, talγa d tegnit n tmenna, gar tewsatin-a, nezmer ad d-nebder :

Acewwiq :
Acewwiq d yiwet n tewsit gar tewsatin n tmedyezt tamensayt, yusa-d yisem-a seg umyag « cewweq », i yesεan anamek n ccna s ssut ɛlayen yessakayen. Acewwiq yettawi-t-id umdan neγ tarbaεt n yimdanen s ssut-nsen mebla allalen wiyaḍ n lmuziga. Yella ucewwiq n tmeṭṭut mi ara txeddem lecγal iman-is mebla imciwan am : uẓeṭṭa, tissirt n uxxam, asendu ; yella ucewwiq n tlawin d tajmaεt, mi ara zdint γef ccyel s wudem n twizi am lqeḍ n uzemmur.

Acewwiq 1 :
Greγ aẓeṭṭa weḥd-i ;
D ameqqran bezzaf iḍul;
Lhem deg yixef-iw yefti;
Medden merra yezha wul;
Ttxil-k a Sidi Rebbi;
Ziwen-iyi ad t-xedmeγ s lmul !

Acewwiq 2 :
Ay iγi-w ssendunt lemluk ;
S lamer n sidi Rebbi ;
Iγi-w ad yendu yefru;
S twaracin n wudi;
Yessider tudrin lecrac;
S lfeḍl n Sidna Nnabi

Azuzen :
Azuzen d yiwen n ssenf n tmedyezt i d-tettawi tyemmat s tjinatin d ccnawi ḥlawen, ḥninen, mi ara tebγu ad tesgen llufan-is. Anagmay P. Zumthor yefka-d yiwet n tbadut i ssenf-a n tsekla ideg i d-yenna : « Azuzen d yiwen n ssenf n ccna i yessen akk umaḍal ... tamedyezt-agi tcennu-tt tyemmat i llufan, tessedhay-it yes-s akken ad yeṭṭes ».

Azuzen 1 :
A lmalayek a tiḥbibib ;
Zuznemt mmi di dduḥ;
Ad kent-awiγ d tiwiziwin;
Tin iyi-d-yeslan ad d-truḥ;
Awimt-d lehna i uḥnin;
D ssebyan mazal-it mecṭuḥ.

Azuzen 2 :
Ay iḍes yezzuzunen;
Zuzen mmi ad yeṭṭes;
Ur t-yettay ur t-ibellu ;
Ala lxir deg wul-ines ;
Imeṭṭawen-nni ara iru ;
Ad ten-iru uɛdaw-ines !

Tibuyarin :
Tibuyarin d yiwet n tewsit n tmedyezt taqbaylit tamensayt i yellan seg zik ; d isefra i d-tettawi temyart yessnen, i yesεan tirmit ; s ccna yezzuzunen deg tegnatin n lfuruḥ ; ladya deg tmeγriwin, mi ara qqnen lḥenni i yislan. S tbuyarin ttcekkiren tislit, argaz-is, imγarenis d uxxam iγer ara teddu.

Asbuyer 1 :
Awi-d afus-im
Afus-im yecbeḥ
Ad yeqqen lḥenni
Lwerd ma yefteḥ
M twenza n wurey
Yessawalen i rrbeḥ
Axxam ad t-tkecmeḍ
Am yiṭij n ssbeḥ !

Asbuyer 2:
Awi-d afus-ik
A lbaz n leqwas
Keccini ay isli
Ay amnay aras
Yulin γef uqermud
Iḍegger ibernyas
Ajenwi deg ufus
Iεdawen zzin-as
Yenγa ur yejriḥ
Slewlew a yemma-s !!
Azenzi n lḥenni :
Azenzi n lḥenni akken i t-id-yemmal yisem-is, d icewwiqen i d-ttawint temγarin deg tmeγriwin mi ara tteqqnen lḥenni, am usbuγyer, d acu kan, dagi, deg tmedyezt i d-ttawint sseqdacent amyag « zenz », akken i d-yettban deg umedya yellan ugessar-a :
Ad zenzeγ lḥenni; azal-is azgen
Ad iger deg usenduq s umesmar yewzen
Tisura yabent, yemmut win i tentixedmen.
Ad cekreγ lḥenni deg lmetred uṛad yeḥluli
Ad cekreγ lal n tmeγra tfetl-aγ-id seksu, tedhen-aγ-t-id s wudi
Ad cekreγ timellalin tid s nettuzzu inebgi.
Ad cekreγ axelxal n lfeṭṭa, yernan γef uḍar lcali
Ad cekreγ deg yilmezyen, at tḥezzamt n ufilali
Ad cekreγ deg lxalat tidak umi teḍbeε timmi
Tiγratin γur-kent a tulawin ur d-nusi.

Larbi Yahioune

Une importante fabrique de lait soja à Bouira

Investissement. *La wilaya de Bouira sera dotée d'une usine de production de lait de soja et les travaux pour sa réalisation sont déjà en cours pour une durée de 15 mois. Ils ont lieu dans la zone d'activité de la commune de Bechloul à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya et à quelques encablures de la zone industrielle.*

Cette fabrique, ou plutôt ce complexe dont le projet a été initié par un opérateur algérien, originaire de Bouira de surcroît, produira, une fois la vitesse de croisière atteinte, 11 000 litres par heure.
En outre et en matière de personnel, ladite usine emploiera quelques 200 travailleurs, ce qui contribuera à réduire un tant soit peu le taux de chômage. Les travaux lancés sont actuellement supervisés par un représentant, du nom de Damien Soupart, de la mission économique française auprès de la représentation diplomatique française en Algérie. Il est en outre chargé d'accompagner les petites et moyennes entreprises.
La fabrique de lait de soja sera érigée sur une surface de 20 000 m2 et sera composée de deux grands hangars. L'un sera destiné à la production du lait de soja et ses dérivés, quant à l'autre, il servira pour la fabrication du lait UHT (Upérisation à Haute Température) ainsi que des jus lactés. Pour le chef du projet, « cette fabrique sera la première du genre au Maghreb et dans le monde dit arabe». En outre, le même promoteur louera les bienfaits de ce liquide lacté en précisant que « le lait de soja constitue un antidote pour les personnes allergique au lactose ». Ce lait de soja sera également destiné aux nourrissons et aux enfants du fait de ses vertus en matière de croissance.
Ce complexe industriel sera réalisé en grande partie par le groupe français Boccard, clé en main. Il prendra également en charge l'assistance technique ainsi que la formation du personnel.
Quant aux chapiteaux, ils seront importés du Canada. Selon le chef de la mission économique français, « Notre mission est d'accompagner les entreprises pour répondre aux appels d'offre. Nous les aidons à tisser des relations d'affaires par la création de joint-venture (ndlr, filiale commune entre deux ou plusieurs entreprises dans le cadre d'une coopération économique internationale) dans le cadre de la formule 51/49 ou sur les installations directes en Algérie». «En tous cas, précise-t-il, pour ce qui concerne les relations algéro-françaises dans le domaine économique, d'autres entreprise françaises sont présentes dans divers domaines économiques notamment dans le bâtiment, la santé et l'agroalimentaire.
Ce qu'il y a lieu de signaler, c'est qu'avec cette usine de lait de soja, c'est l'investissement qui commence à germer et à prendre forme car longtemps demeuré inerte et limité à de simples promesses et de projet sans suite.

Belkacem Mechoub

Aokas : *recueillement hier sur la tombe d'Akli Saïdi tué le 25 avril 2001*

Le Printemps noir (en kabyle Tafsut taberkant est le nom donné aux violentes émeutes qui ont éclaté en Kabylie, et leur répression par l'armée algérienne entre avril 2001 et avril 2002.
Le nombre de morts parmi les manifestants s'élève à 126 et le nombre de blessés à plus de 5000. Parmi ces victimes, Akli Saïdi, routier, tué à tout juste 35 printemps d'une balle dans la tête à Ouzellaguen, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Bejaia, le 25 avril 2001.
Il fut enterré à Aokas le 29 avril 2001. Pour que nul n'oublie les victimes du printemps noir, un recueillement sur la tombe du regretté Saïdi Akli a eu lieu hier à Aokas.
Après le dépôt d'une gerbe de fleurs et l'observation d'une minute de silence à la mémoire du défunt et des martyrs de la démocratie, il y a eu des prises de parole des présents qui sont venus des différents villages d'Aokas et même des communes environnantes.
C'était entre les 24 et 29 avril 2001 que sont tombés, presque tous au même temps, la plupart des martyrs du Printemps noir sous les balles des gendarmes. Ils étaient des milliers de jeunes à sortir, en cette date, dans toutes les localités de la Kabylie pour exprimer leur consternation après l'assassinat du jeune Guermah Massinissa à l'intérieur de la brigade de gendarmerie à Beni Douala, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.
Les émeutes ont éclaté et des jeunes, par dizaines, seront alors fauchés par les balles des forces de l'ordre.

Hafit Zaouche

La solution «entre les mains du président» à l'APW de Bejaïa

Suite de la page une

Poursuivant sur la même lancée, notre interlocuteur avertit : « si le président d'APW présentera des vice-présidents que nous refusons en tant que nouvelle majorité formée du RCD, FLN et du Forum socialiste, cela voudra dire que seul le FFS en assumera les conséquences en tant qu'élément bloquant ». Pour rappel, depuis décembre dernier, l'Assemblée de wilaya est en situation de blocage total avec la montée d'une nouvelle majorité composée d'élus FLN, RCD et des démissionnaires du FFS au nombre de quatre, qui se sont constitués en mouvement appelé le Forum socialiste. Après plusieurs sessions avortées, cette nouvelle majorité anti FFS ne cesse de réclamer les trois postes de vice-présidents mais aussi la réélection de nouveaux présidents de commissions. Une bataille ininterrompue s'en est suivie jusqu'à avant-hier avec l'arrivée du directeur des libertés au niveau du ministère de l'Intérieur, venu dans l'espoir de trouver un consensus dans une crise qui n'a que trop duré. Depuis hier à 16h, ce PV signé par les deux parties en conflit depuis quatre mois, semble être le début d'un dégel nécessaire au fonctionnement d'une Assemblée de wilaya qui n'a même pas pu voter son budget primitif, adopté par l'administration locale faute d'un consensus au sein de cette Assemblée élue. Ainsi, il faudra donc attendre une vingtaine de jours pour savoir si les exigences de cette nouvelle majorité seront oui ou non satisfaites, et pouvoir ensuite dire que l'APW de Bejaia est finalement débloquée. « Si le choix des trois vice-présidents ne nous arrange pas, c'est un autre blocage qui attend cette Assemblée », assènent les élus du bloc anti FFS.

B. A.

Campagne de nettoyage du barrage Keddara Bouzegza à Boumerdes

Volontariat. Plus de 300 volontaires d'associations juvéniles, des Scoûts musulmans algériens(SMA) et des agents communaux de l'hygiène de la wilaya de Boumerdes ont pris part, mardi, à une large campagne de nettoyage du barrage Keddara Bouzegza, un des plus grands barrages du centre du pays.
Le nettoyage de cette infrastructure hydraulique, d'une capacité de mobilisation de plus de 140 millions m3 d'eau, et assurant l'alimentation en eau potable des populations d'Alger et de Boumerdes, est inscrit au titre d'une initiative du ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques, visant tous les ports de pêche et les barrages du pays, dans le cadre de la campagne nationale "Ports et barrages verts 2015", a-t-on appris des organisateurs.
Levée des ordures et détritus jonchant tout le périmètre du barrage, embellissement de l'environnement, mise en terre d'arbustes, ouverture d'accès, et entretien des espaces verts, sont les actions majeures prévues au titre de cette opération, première du genre, à l'échelle locale.
Ce plan d'eau sera, également, débarrassé des détritus et dépôts sédimentaires amassés dans ses profondeurs, grâce au concours des plongeurs de la Protection civile, et des associations "Delphine" et "Nautilus" de Dellys, et celle des plongeurs de Boumerdes.
Selon le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya, Kadri Cherif, cette campagne participe à l'"amélioration" des conditions de vie dans le périmètre de cet espace naturel touristique, tout en contribuant à la sensibilisation des habitants de la région et de ses visiteurs sur l'importance de la persévération de l'environnement.
L'opération est co-organisée par les directions de la Pêche, de l'Hydraulique, des Travaux publics, de l'Environnement, de la Jeunesse des Sports, et de la Conservation des forêts, en collaboration avec les services des la Protection civile de la commune de Kherrouba, et nombre d'associations locales, indique-t-on.
Près de 10.000 alevins ont été ensemencés, récemment, au niveau du barrage Keddara Bouzegza, au titre des efforts de revalorisation de ce plan d'eau d'importance, ainsi que de l'encouragement de l'aquaculture et la préservation de la diversité biologique, rappelle-t-on.

Uṭṭun: 199
-*-*-*-
Amhad (lexmis)
30 deg yebrir
2015/2965

Tiγremt

Aymis ayelnaw n yisallen s tmaziγt

D aγmis i yettnadin deg wayen i iḍerrun deg tudert n yal ass : timetti, idles, addal, tasekla ....

Akken ad yennerni uselmed-ines: Amussu tamaziγt deg uγerbaz.

Anwa ur nebyi tafat i tmaziγt, anwa ur nebyi aselmed-ines deg uγerbaz azzayri, anwa i as-yerran timedlin? Sin wussan kan degmi ieedda 20 yebrir, amulli n usmekti n tefsut 80 d tefsut taberkant yewweḍ-ay-d usali belli aylif n usegmi ala 15 n yimukan uxeddim i d-yeldi i Bgayet , ayen yugaren aya d wid iruḥen uγalen d inemhalen i d-ldin akken ad ṭṭfen imukan-nsen.

Asali yewweḍ-d tameddit γer tudrin yessaweḍ-it slan di yal tama, lγiḍ yessengugi ulawen, wa yessawal i wa , tiγri n tasa, tiγri n tmaziγt, tiγri n wul. Acu ara nexdem ad nekkes lbṭel-a d-yeγlin fellaγ. Tikti tebda deg facebook, yal win iḥulfan s teγrit-a ad d-yerr awal, yal win d-mazal deg-s kra n nnif , kra n teqbaylit ad d-yerr awal, tamsalt tugar tasusmi, tasusmi d aɛemmed neγ d attekki deg twaγit-a.
Ilaq ad nḥerrek, aṭas i nefka lwi i wid yezzuγuren s umrar, nugi ad d-naki deg yiḍes lqayen, nɛemmed i wayen yeḍran, d lawan ad teɛqel Faḍma argaz-is. Yal wa iγaḍ-it lḥal maca acu ara nexdem. Tikti n temlilit tessunuγ-d iman-is akken ad nemmeslay γef taluft-a n yimukwan n uxeddim, yeffeγ-d yiwen ulγu amezwaru, timlilit ad tili deg temkerḍt n yizerfan n umdan i wass n sed γef 10 tsebḥit. Dinna i d-usan kra n yiselmaden di yal tamnaḍt ama d wid n tesdawit neγ wid uγlif n usegmi. Awal yezzi gar-asen, askasi yugi ad yekfu imi yal yiwen yeččur wul-is, ayen id-yenna drus, amek ara as-tessusmeḍ i taluft am ta, amek ur ak-id-itett ara wul-ik, amek ara teqqimeḍ d agugam zdat n lbaṭel?
Tisin n massa Nuriya Ben Yebriṭ , d usebded-ines γef uɣerruy n uγlif n usegmi, yeslal-d asirem meqqren deg wulawen n yimaziγen s umata. Ulac tikkelt ideg i d-temmeslay ur d-tebdir ara Tamaziγt d wayen yerzan γur-s am uselmed d usiγi-ines arakal di tmurt n lezzayer : temlal d HCA d wid akk terza temsalt s umata! “ɪeum lferḥ, yenγel sekksu, tebda tmeγra; llan ula d iqeffafen”
Ass n ahad 22 yebrir 2015, lefreḥ yuγal d imeṭṭi. Ayen i d-turew tneγlaft n leqraya yeffeγ-d d azrem iteddu. Limer meqqar d lmut i yemmut awi-d ukkan! D lbumba s wayes wten tamaziγt d uselmed-ines. Tesṭeglelli-yaγ d tirni am umeγnas, am uselmad, am unelmad... Am win ad ak-yinin : tellam tettargum, akim-d!
Taneγlaft n usegmi ulac tuffγa anda i truḥ mebla ma temmeslayd γef usenerni d unegmu n tmaziγt, ass n 21 furar texdem amtawa d HCA akken ad tettekki deg unegmu-a, maca tilawt d ayen nniḍen, annect-a anagar deg udellel, angar deg tmeslayt, lukan d tidet amek ara d-tefk anagar 209 n yimukwan 48 n lwilayat γef 20000 n yimukwan, s wazal n 1%.
Ala annect-a i tesri tmaziγt? D tayi i d asnerni ? D annect-a kan i ixussen tamaziγt iwakken ad ttγren akk izzayriyen?
Rnu γef waya, di Bgayet ulac imukwan imaynuten, d wid iruḥen d inemhalen i d-jeddlen. Ma di Tizi mi ara nwali 98 n yimukwan deg tesnawit i d-ldin akken ur yettili ula d yiwen n umsizzel acku iwakken ad sɛeddin ilaq ad sɛun Master 2 nutni urɛad d-ffγen di tesdawit. Annect-a d ayebbar s allen, meḥsub am wakken ulac. Ma d wid i d-y-yeffγen di tesdawit n Bgayet ur zmiren ara ad d-awin ttbut n tmezduγt deg Lwilaya n Tizi Uzzu!!! Meyyez twaliḍ! D annect-a i d-yewwin talalit n umussu n tmaziγt deg uγerbaz, iswi-s d asnerni n tmaziγt di yal aγerbaz n tmut, di yal aγerbaz amenzu, di yal aγerbaz alemmas, di yal tasnawit.
Iswi-s d aseḥbiber γef tutlayt-a tayemmat ɛzizen γef wulawen, d amussu refden yiselmaden d yinelmaden s tdukli n yiγallen, d afus deg ufus akken naγen γef yizerfannsen, d asnerni n tutlayt i d-yegran seg yir ifassen, n wid ur as-nefki azal.
Timlilt i d-yellan deg tesdawit d tin yesduklen iγallen iselmaden yellan deg unnar , imaswaḍen n yal aswir,inelmaden n tesdawit, d tin i d-yeffγen s yiwen wawal, ad asnekker i temḥeqranit, ad d-nerr tiγri n tasa, tiγri tyemmat.
Nenna-d ass n acer ad tili temlilt d tγamsa anda ara d-nessegzu d acu d iswi n umussu ayi amaynut, syin ass n aram ad yili usended amatu ama deg uγerbaz ama deg tesdawit, timlilit γer yibeddi ara yilin zdat tmehla n usegmi n bgayet akken ad d-nesken lγiḍ s leqseḥ, ad ilin wid ara yalin γer uγlif n usegmi akken ad siwḍen tiγri n ugdud aqbayli γer umeẓẓuγ n udabu aɛeẓẓug. Akken I as-yenna umedyaz Ayet Mengellat deg wawal-is.
Tura kan i ḥman yidammen i tikli, Yas akka ifadden-aγ ɛyan

Neḍmeɛ tagmat di lγaci
Ad neγsen seg wul wurfan
Yas ma nteddu ḥafi
Ad neḍbeɛ later i aγ-d-ǧǧan
Akken ad aγ-lhun wussan
Iḍul s anga ara nruḥ.

Nadir Čidi/ Ɛefrun Muḥemmed

Tugna n wass-a seg Qsenṭina

Yas ulamma aneḍzuy asnaktan n Qsenṭina, tamaneγt n yidles aɛrab tuγ aṭas n yidrimen, maca imḍebren n tγiwant-a ur ssawḍen ara ad tt-ssizdgen imi yettban-d deg tugna-ya zzbel d lewsex i yellan deg-s.

Livre : *le Sila se dote d'un grand Prix littéraire*

Le Grand Prix du Sila, récompense littéraire nouvellement instituée et propre au Salon international du livre d'Alger, sera décerné à partir de la 20ème édition du salon prévu du 27 octobre au 7 novembre 2015, annonce le commissariat du Sila dans un communiqué.

Le nouveau prix littéraire s'adresse aux auteurs algériens de romans ou de recueils de nouvelles, résidant en Algérie ou à l'étranger, dont les oeuvres ont été éditées ou rééditées par des maisons d'éditions algériennes.

Le Grand Prix du Sila décliné dans les trois langues d'écriture, Arabe, Tamazight et Français, est doté d'une valeur d'un million (1.000.000) de dinars pour chaque section.

Il sera remis aux lauréats par les organisateurs lors d'une cérémonie publique au cours du salon, indique-t-on.

Les dispositions réglementaires consacrent au jury la «latitude de ne pas décerner le Prix afin de crédibiliser la distinction et veiller à lui conférer un niveau littéraire élevé», ajoute-t-on.

Le Grand Prix du SILA vient s'ajouter au Prix Assia Djebar, récemment créé par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), en hommage à la célèbre écrivaine algérienne décédée en février dernier.

Ce prix littéraire sera également décerné lors du 20e SILA.

Par ailleurs, un Prix sanctionnant le meilleur 1er, 2ème et 3ème stands est également prévu au prochain Sila.

La poétesse Aïssou Aïcha à *La Cité*

«Pour moi l'art c'est la floraison de l'âme...»

Gros plan. *Aïssou Aïcha est née un certain samedi 18 mai 1985 à Aokas. En plus d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en technologie alimentaire qu'elle obtient de l'université de Boumerdès, elle a adopté, ou a été adoptée, en plein chemin de sa vie par deux Beaux-arts, à savoir la poésie et le dessin, qui font d'elle une fille pas comme les autres. Toutes ses paroles témoignent en effet de son sens poétique et de la noblesse de son âme. Entretien.*

La Cité : La rencontre d'Aïcha avec la poésie ?

Aïcha Aïssou : «C'étaient les proverbes kabyles qui ont marqué mes premiers pas, ils m'ont vraiment attirée dès mon jeune âge. Ces phrases en rimes de ma mère, de ma tante, de ma grand-mère ainsi que des vieillards de notre village, résonnent encore dans mes petites oreilles ; des expressions dont la signification était floue mais que j'aimais tant. A chaque fois, je prenais mon petit bloc-notes où je mentionne, compose et essaie de donner une rime à mes écrits, c'était mon jeu préféré... Petit à petit, je me retrouve avec des petits poèmes, c'était certes pénible, disons à mes début, mais je n'ai jamais cessé d'écrire. J'ai essayé d'écrire avec d'autres langues à part ma langue maternelle: en arabe, en français, mais ça n'a pas marché. J'ai toujours cette fibre qui me retient dans la langue des anciens, peut-être est-ce la richesse du lexique amazigh qui a fait de moi une poète kabyle. Il y a également une chose qui m'a vraiment aidée lors de mes débuts et à qui je dois mes initiatives, c'est l'année blanche, durant laquelle je me suis inscrite à notre Maison de la culture pour apprendre ma propre langue. J'ai appris pas mal de notions, pas mal de règles pour commencer les premiers pas d'une autodidacte.»

Qu'elle est la signification que vous pouvez donner à la poésie ?

«C'est un art composé qui a toujours été une lueur, un piédestal, une façon de communiquer ma mélancolie, mes sensations, ma joie, mes fantasmes... une façon de dire oui, une autre de clamer... Pour moi l'art est une histoire, un conte qui raconte les liens subtils de la nature. C'est la floraison de l'âme, un double conflit esprit nature, l'art est l'azur dans l'horizon...»

Qu'est-ce qui vous inspire avant de composer un poème ?

« Ma source d'inspiration, la verve pour ma poésie, c'est qu'au début j'étais très affectée par les proverbes kabyles, j'y trouvait une puissante source d'inspiration, une chose qui me pousse à écrire, un certain feu qui enflamme ma cervelle. Mais aussi la cruauté de ce monde. J'étais enfant et j'étais sensible à la souffrance des autres, à la souffrance de moi-même. Enfin, pour exprimer un avis personnel, je prends la peine d'écrire un genre de poème et même de critiquer les travaux des autres artistes novices comme moi. Les gens me prennent pour une tête mais c'est ma nature, j'aime me prononcer sur l'art des autres, donner mon avis. Voila brièvement les choses qui me guidèrent à bien articuler ma démarche dans ce vaste océan de lettres.»

Même si vous ne participez pas beaucoup aux festivals de poésie, quelle est la valeur qu'ils ont, selon vous, pour le poète et la culture ?

«Tout poète rêve de s'exprimer devant un public, fixer le regard des admirateurs de poésie, c'est bien mon cas. Je me souviens de mon premier festival, c'était à l'université de Boumerdès, ce fut ma première déclamation devant un grand public, j'étais sur les nerfs, stressée (je préfère dire timide). Je me rappelle que j'ai commis même une sottise en relisant la même strophe d'un poème deux fois... c'était marrant mais c'était un événement gravé à jamais dans ma mémoire. Pour moi, c'est également une rencontre avec d'autres poètes plus expérimentés.

J'ai bien bénéficié de leurs conseils, de leurs connaissances. Je peux dire que lors de ce festival, je suis «tombée» dans l'art. Je ne sais pas pourquoi j'ai autant ressenti ça, peut-être à cause de cet échange avec le monde artistique. J'ai découvert différents styles et connu assez de poètes. Un autre festival que je garde à «clés perdues» dans mon cœur, c'était celui de Timizart où j'avais déclamé ma poésie devant un Monsieur de la poésie kabyle à mes yeux, Amer Kada, en l'occurrence à qui je passe un grand salut parsemé d'un profond respect. Il m'a présentée ce jour-là à d'autres poètes et il m'a demandée de leur lire quelques vers. Je me souviens qu'à cet instant j'avais senti pour la première fois l'orgueil artistique. Depuis lors, la déclamation est pour moi un moment inégalable de plaisir. Personnellement je vois dans les festivals une sorte d'échange intellectuel, genre de locomotive qui me donne un nouveau souffle pour ne jamais renoncer à écrire, et ils me poussent à m'épanouir. Ces échanges avec les autres styles, caressent un monde sans fin, enrichissent et aident les artistes.»

Lisez-vous la poésie mondiale ?

«J'aime lire la poésie arabe, française, mais je me penche plus vers la psychologie. J'ai une curiosité vers tout ce qui est poésie. »

En plus de la poésie vous êtes aussi dessinatrice. Racontez-nous votre histoire avec cet autre art ?

«Je dessine lorsque les mots me fuient, j'y trouve un certain refuge, Un abri où je me cache lorsque les mots prennent le large. Je dessine face à la nature, je dessine la poésie à laquelle j'essaye de donner de nouveaux visages, une face que les mots n'ont pas pu faire rougir. Je trouve dans cet art le calme d'esprit agité par les mots. Je fais calmer la surface des ondes de mon âme. J'ai fait mes premiers pas au primaire lorsque mon enseignante nous donna la liberté de choisir un thème : je me souviens que j'avais fait un dessin d'une fillette qui marche contre le vent avec d'autres enfants lui tournant le dos. En réalité, je me suis dessinée moi-même, je ne voulais pas tourner le dos au vent, car je voulais savoir où je mettais les pieds. Cette petite explication avait impressionné l'enseignante et sa réaction m'a tracée la voie. Elle m'avait d'ailleurs demandé de ne jamais rompre le lien avec cet art. Peut-être qu'elle ne se souvient plus de ça mais la beauté de son ravissement reste l'unique lueur pour moi afin de persévérer dans cet art. Au passage, je la salue bien bas.»

On dit que le dessin est le seul art qui arrive efficacement à absorber la colère. Est-ce vrai?

« La colère, je ne crois pas. Mais ses vertus sont remarquables. Il a effacé les labours de la peine, surtout en m'aidant à traverser le lac de deuil. C'est un petit métier dans un vaste et brumeux océan avec son mât géant et ses voiles mosaïques, chacun de nous y trouve un abri quelque part. Je me suis réfugiée entre la poésie et le de dessin. J'espère bien que les mots et le pinceau auront le même effet sur des gens comme moi.»

Et pour les projets, prévoyez-vous quelque chose ?

« A court terme, je n'envisage pas grand-chose, mais inch'Allah les fruits de ma poésie et de ma peinture seront prochainement dans un petit recueil où chaque sonnet sera illustré par un dessin. Ce qui reflètera les frissons de la poésie à la chair d'âme. Bref, c'est une dualité poésie dessin, mon éternel conflit.»

Un dernier mot ?

« Je vous remercie pour l'invitation et l'estime que porte le quotidien La Cité aux artistes. Je sais que le chemin est long, cependant, ses encouragements, donnent des ailes à ces artistes. Je veux aussi passer un grand Azul à toute personne participant directement ou indirectement à mes modestes succès, à mes premiers pas. Un grand merci pour leurs compliments, conseils... Je vous remercie. »

Propos recueillis par M'henni Khalifi

Les RDV des arts et de la culture

● **Musée national des Beaux- Arts** (El-Hamma, Alger)
Samedi 2 mai à 14h30 : A l' occasion de la Journée internationale de la liberté d'expression, l'association culturelle «Nawafedhthakafia» organise un hommage aux journalistes palestiniens détenus dans les prisons israéliennes. Projection du film documentaire palestinien relatant le parcours du caricaturiste Naji Al Ali intitulé Fi hodniHandhala et réalisé par FayekDjerada. Exposition photos sur la souffrance du peuple palestinien par la photographe et journaliste Fatma Hamdi.

● **Maison de la culture Mouloud- Mammeri** (Tizi-Ouzou(
Samedi 2 mai à 14h : Spectacles des ateliers pédagogiques de théâtre

● **Bibliothèque Communale de Larbaâ-Nath-Irathen** (Tizi-OOuzou)
Samedi 2 mai à 14h : L'Emev organise un café littéraire et philosophique autour de l'ouvrage Mouloud Mammeri ou la colline emblématique de Hend Sadi, universitaire, écrivain. La rencontre sera suivie d'une vente-dédicace de l'ouvrage.

● **Galerie Asselah** (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)
Jusqu'au 8 mai : Exposition de peinture «Clair-obscur» de Mohammed KlimoBakli.

● **Salle Ibn-Zeydoun de Riadh-El- Feth** (El-Madania, Alger)
Vendredi 1er mai à 18h30 : Concerts de El Dey et de Jariste.
Samedi 2 mai à 18h30 : Concerts de Miner Prod et de GostoProd.

● **Salle Ibn-Khaldoun** (Alger- Centre)
Jeudi 14 mai à 19h : Dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie, chanson française avec IGIT. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse : concertigit.alger@if-algerie.com

● **Musée national du Bardo** (3, rue Franklin-Roosevelt, Alger) Jusqu'au 23 mai : Exposition «L'écriture, des signes aux lettres. Naissance et voyages des écritures».

● **Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie** (Palais Mustapha- Pacha, Basse-Casbah, Alger)
Jusqu'au 18 mai : Exposition de calligraphie moderne par l'artiste TaïbLaïdi.

● **Galerie d'art Sirius** (139, Bd Krim-Belkacem, Télemly, Alger)
Chaque jour : Exposition collective de peinture par les artistes Valentina Ghanem, Rachid Djemai et Rachid Nacib.

Quand poésie rime avec histoire...

Littérature. Aokas est cette belle contrée où on est, où on naît écrivain et poète ; où les vers pleuvent sous le soleil ; où les rimes paillonnent dans l'air ; où la langue et la culture amazighes sillonnent les pensées…

On est toujours surpris de découvrir que telle personne lambda, à l'allure simple et à la physionomie ordinaire, est en fait un poète authentique dont l'œuvre est tout simplement admirable et touche assurément toute sensibilité. Et on ne se lasse pas d'écouter les déclamations de ces bardes.

La gent féminine aussi a ses poétesses qui ne tarissent pas d'inspiration pour nous offrir de belles paroles rythmées véhiculant des pensées profondes.

À ce titre, Chabane Mohand, poète et écrivain, bercé depuis son enfance par l'art poétique, vient de composer dans la langue de Voltaire, un long poème - en fait une véritable épopée - intitulé «Le rêve». Cette évasion onirique nous transporte dans l'Antiquité où nous vivons auprès des personnages historiques que sont les aguellids berbères et les héros de la Numidie les multiples péripéties tour à tour extraordinaires, affligeantes et triomphantes. La verve du poète et l'inspiration de l'écrivain nous emmènent au fil des quatrains à découvrir l'histoire antique de nos ancêtres où le courage côtoie la faiblesse, où l'amour succède à la haine, où la guerre engendre la paix.

Des noms aussi illustres que Massinissa, Jughurta, Tacfarinas ou encore Koceila, la Kahina et bien d'autres, enveloppés dans un flot ininterrompu de rimes, nous deviennent désormais familiers tout en nous éclairant sur notre mémoire occultée. Lire le poème de Chabane Mohand est assurément un bonheur et une délectation insignes.

Pour celles et ceux qui n'ont pas le temps de lire les ouvrages d'histoire, cet hymne à la gloire de nos ancêtres est une aubaine pour connaître son passé froissé que notre artiste a repassé.

D'emblée, le poète enfourche le cheval de Gaya, roi amazigh, père de Massinissa, pour suivre avec un regard embué le bateau fantôme d'où, dans un flot de rimes émergera la résurrection des héros des antiques royaumes berbères :

J'ai fait un rêve : un bateau fantôme
M'emmenait de Carthage à Rome.
Le roi Gaya sur son cheval numide
Regarde partir tristement sur les flots,
Dans la brume matinale, translucide,
Le navire guidé par les matelots.

À un moment donné, le rêveur songe à s'incarner dans un oiseau rapace afin de jouir d'une vue en plongée pour mieux rendre compte des événements se déroulant dans un flash-back historique.

Me voilà planant comme un vautour
Dans un firmament ensoleillé. Je vois
Se profiler des forteresses et des tours,
Des champs de batailles au bout du bois.

Et je vois au pied des grandes murailles
Trainer des corps mutilés et frémissants
Et non loin des sanglantes batailles
Grossir des fleuves maculés de sang.

Dans un souci de réhabilitation des personnages ancestraux, l'auteur cite des noms illustres comme Chachnaq 1er (Sheshonq 1er), qui conquit le Delta, partagea la terre entre les Amazighs et fonda la 22ème dynastie Amazigho-Egyptienne en 950 avant le Christ et devient pharaon, date du début du calendrier amazigh.

La foudre sortant d'un nuage sombre
Me brise les ailes une à une
Et malheureux vautour je sombre
Seul abandonné à mon infortune.

Pendant que je descends dans les abimes
Où m'attend le sinistre trépas
Parmi ces personnages sublimes,
Le grand Chachnaq cria : je suis là !

D'événements en batailles, de tragédies en triomphes, Chabane Mohand nous invite à faire corps avec notre passé, et à perpétuer ces racines sans lesquelles l'arbre finira par mourir en plongeant dans les abysses de l'oubli ce « nif » algérien que les fossoyeurs de l'histoire ont tendance à lire de droite à gauche...

Lem

N. B. Lire le poème en entier (41 quatrains) dans le site « Aokas Mémoires » : http://aokasmemoires.e-monsite.com

Bain linguistique pour des élèves de Constantine aux Ouacifs

Inédit. Dans le cadre d'un jumelage entre le collège des frères Ait Amer-Méziane de Bouabderrahmane, dans la commune des Ouacifs, au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, et le collège AbddelhamidKarboua d'El Khroub, dans la wilaya de Constantine, un groupe de 60 collégiens d'El Khroub s'est rendu récemment aux Ouacifs pour un bain linguistique.

Une opération inédite constituant une des recommandations du colloque international intitulé «Massinissa au cœur de la conservation du 1er royaume d'Afrique du nord» tenu en septembre dernier à El Khroub à l'initiative du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA).

La convention portant cette opération de jumelage a été signée entre les deux établissements scolaires le 21 février dernier à l'occasion de la journée internationale des langues maternelles.

Une convention dans le cadre de laquelle une cinquantaine de collégiens des Ouacifs s'est rendue à el Khroub en mars dernier et qui a été suivie, donc, de ce séjour de collégiens d'el Khroub aux Ouacifs, en Haute Kabylie, le week-end dernier.

En plus d'un cours modèle de tamazight dispensé par Seddik Iazouguène, inspecteur de la langue amazighe de la wilaya de Tizi-Ouzou, les honorables invités ont eu droit à un circuit touristique qui les a vus se rendre à Zoubega, le village le plus propre de Kabylie, Soumeur le mythique village de l'héroïne Fadhma n Sumeur, Tikjda et bien d'autres villages de la région. Ils ont été également à Ath Yenni où ils se sont rendus au domicile de l'Amusnaw Mouloud Mammeri à la mémoire duquel ils ont observé une minute de silence par-devant sa demeure éternelle et dans un atelier de bijouterie berbère. Ils ont également assisté à la projection du film consacré par Belkacem Hadjadj à Fadhma N Soumeur en présence d'un des acteurs y ayant campé un rôle, Usalas en l'occurrence.

Et les résultats de ce bain linguistique n'ont pas tardé à se faire sentir. Selon Djamal Laceb, le dynamique directeur du collège de Bouabderrahmane, les élèves d'el Khroub sont repartis chez eux avec, dans leur escarcelle, une bonne vingtaine de mots usuels kabyles. Un défi qu'ils ont engagé et donc relevé en sus de souvenirs mémorables qu'ils ont pris avec eux. Le maire d'el Khroub, l'ancien ministre AbdelahamidAberkane, a promis, selon notre interlocuteur, d'ouvrir, dès la prochaine rentrée scolaire, une classe en tamazight dans l'une des écoles primaires et un poste d'enseignement de la même langue dans un collège de sa commune.

Le directeur du collège de Amer-Méziane de Bouabderrahmane, des Ouacifs, fera part également d'un possible second jumelage avec un établissement scolaire de l'ouest du pays, probablement de la wilaya de Mostaganem.

Mohand Ath-Rabah

Un homme guérit des cancers de la prostate et du côlon stade 3 avec l'alimentation crue

Le tueur silencieux. *Joshua Strayer a été informé par sept spécialistes différents qu'il avait le cancer de la prostate et du côlon de stade 3 et que la chirurgie était nécessaire.(1) Sans cela, dirent-ils au nouveau marié, sa femme pourrait devenir veuve en six petits mois.*

Ce commentaire a mis en colère Joshua Strayer, qui pesait alors 165 kilos, et en même temps l'a poussé à adopter un mode de vie plus sain. Après avoir entendu ces nouvelles, lui et sa femme se sont engagés dans des recherches en vue d'adopter un mode de vie plus sain.

Aujourd'hui, il s'est guéri du cancer, et il dit que ses médecins étaient si stupéfaits qu'ils ont non seulement vérifié et re-vérifié ses analyses sanguines plusieurs fois, mais maintenant ils soutiennent qu'ils s'étaient trompés de diagnostic. De plus, il a perdu 70 kilos, et pèse maintenant environ 95 kilos.

Les changements d'alimentation qui ont guéri le cancer de stade 3

« Je suis physiquement la moitié de la personne que j'étais avant, mais je suis beaucoup plus sur le plan spirituel et tous les autres plans de manière exponentielle « , dit-il au directeur de The Raw Food World (le Monde de l'alimentation crue), Matt Monarch, dans une interview décrivant en détail le parcours qui l'a aidé à développer une relation saine avec la nourriture.(1) Il explique que c'est une relation qui lui donne un sentiment de satiété, sans privation, parce qu'il existe tellement d'options saines et savoureuses.

Alors, qu'a-t-il fait?

Plutôt que de suivre les recommandations des médecins sur les chirurgies et autres traitements, Joshua Strayer explique qu'il a détoxiné son corps avec des plantes médicinales, il a éliminé les aliments transformés pour favoriser les aliments entiers et qu'initialement, il restait à l'écart des personnes négatives.(1)

Aujourd'hui il apprécie son mode de vie végétalien cru, une transition qu'il a choisie après quelques mois d'alimentation végétarienne. Il a également réduit de moitié sa consommation de sel et s'est arrêté de boire des sodas. Joshua Strayer dit qu'il n'a pas regretté. C'est une orientation à laquelle Monarch adhère pleinement, en disant que, pour guérir de maladies dégénératives et améliorer sa santé globale, la « clé est d'éliminer les aliments transformés ».(1)

Aliments clés qui aident à guérir le cancer

Les meilleurs aliments qui ont montré leur efficacité pour aider à guérir les cancers comme celui de la prostate incluent le thé vert, le brocoli et les tomates, le curcuma, la grenade, le chou-fleur et les choux de Bruxelles.(2) En fait, il a été montré que manger une combinaison de tomate et de brocoli avait un « effet synergique » pour réduire de façon impressionnante la tumeur de la prostate de 52%.(2)

L'American Cancer Society remarque que le manque d'exercice, l'excès de poids, et une alimentation riche en viandes rouges transformées peuvent conduire à un risque plus élevé de cancer du côlon (3). En ce qui concerne le cancer de la prostate, l'American Cancer Society indique que les hommes qui mangent des produits laitiers et de faibles quantités de fruits et légumes ont tendance à avoir plus de risques que ceux qui mangent autrement.(4)

«Si vous y croyez et que vous vous investissez », dit Joshya Strayer, « vous allez être en bonne santé et vous vous guérirez de tout».(1)

(1) The Raw Food World
(2) Natural News
(3) Cancer.org
(4) Cancer.org

Botox : *injecté dans les rides, il circule jusqu'au cerveau*

Après injection dans les rides du visage, le Botox se dirigerait directement vers le cerveau ou même dans la moelle épinière, selon une récente étude publiée dans le *Journal of Neuroscience*.

S'interrogeant sur le devenir de la toxine botulique une fois celle-ci injectée dans le corps, une équipe de chercheurs australiens, britanniques et français a, en effet, choisi de suivre le trajet de la célèbre molécule dans l'organisme grâce à une technique de microscopie électronique avancée. Résultat: le Botox circulerait via les nerfs jusqu'au système nerveux central.

Les scientifiques ne sont pas alarmistes Malgré cette découverte, les scientifiques ne semblent pas inquiets. Selon eux, les risques liés à la présence de la toxine botulique dans le système nerveux dépendent des doses de substance susceptibles de se retrouver dans le cerveau. «Le botox est un traitement sans danger, qui est utilisé depuis plus de vingt ans. Il n'engendre aucun effet indésirable, en dehors de la paralysie locale, et est un fantastique médicament pour traiter les maladies entraînant une hyperactivité musculaire», confie ainsi à *Top Santé*, Frédéric Meunier, coauteur de l'étude. Autorisée en France depuis 2003, l'injection de toxine botulique entraîne effectivement une paralysie des muscles du visage.

Une paralysie à l'origine de ce coup de jeune et donc l'atténuation des rides, qui, elles, ont besoin, en moyenne, de Botox tous les six mois pour être comblées.

Obésité maternelle et hérédité augmente le risque de diabète chez l'enfant

Le diabète de type 1 est plus fréquent chez les enfants nés de mères obèses. Mais il est encore plus répandu chez ceux ayant des parents diabétiques. Des chercheurs suédois, dont l'étude a été publiée, ce mardi, dans Diabetologia, la revue de l'association européenne pour l'étude du diabète, affriment que le diabète de type 1 (lire en encadré) est plus fréquent chez les enfants nés de mères obèses, mais encore plus répandu chez ceux ayant des parents diabétiques.

Pour obtenir ce résultat, les scientifiques se sont penchés sur les cas de 1,2 million d'enfants suédois nés entre 1992 et 2004 et qui ont été suivis jusqu'en 2009, date à laquelle 5 771 avaient développé un diabète de type 1.

Dirigée par le Pr Tahereh Moradi, de l'Institut Karolinska de Stockholm, cette étude a permis de montrer que les enfants nés de femmes obèses, qui ont donc un indice de masse corporelle (IMC) supérieur à 30 au cours du premier trimestre de leur grossesse, avaient un risque accru de 33% d'avoir des diabètes de type 1 par rapport aux enfants nés de femmes de poids normal (IMC compris entre 18,5 et 25). Mais le risque de diabète était multiplié par 5 lorsque le père était lui même DIABÉTIQUE et par trois si la mère était diabétique sans être obèse.

Prévenir le surpoids chez les femmes en âge de procréer

«Les risques les plus importants ont été observés chez les enfants de parents eux-mêmes atteints de diabète de type 1 », notent les auteurs de l'étude, mettant également en garde contre l'obésité ou le surpoids maternel qui augmentent le risque de DIABÈTE dans des familles non diabétiques.

C'est pourquoi la prévention du surpoids et de l'obésité chez les femmes en âge de procréer (des phénomènes qui augmentent dans tous les pays) pourrait, selon eux, «contribuer à diminuer l'incidence des diabètes de type 1». Le diabète de type 1 apparaît le plus fréquemment chez les enfants et les jeunes, alors que le diabète de type 2, qui représente près de 90% des cas, survient les plus souvent chez l'adulte, généralement en surpoids.

Cahier culturel

La poétesse Aïssou Aïcha à *La Cité*

«Pour moi l'art c'est la floraison de l'âme...»

Gros plan. *Aïssou Aïcha est née un certain samedi 18 mai 1985 à Aokas. En plus d'un diplôme d'ingénieur d'Etat en technologie alimentaire qu'elle obtient de l'université de Boumerdès, elle a adopté, ou a été adoptée, en plein chemin de sa vie par deux Beaux-arts, à savoir la poésie et le dessin, qui font d'elle une fille pas comme les autres. Toutes ses paroles témoignent en effet de son sens poétique et de la noblesse de son âme. Entretien.*

Lire en pages 12 et 13

Quand poésie rime avec histoire...

Lire en page 12

● Bain linguistique pour des élèves de Constantine aux Ouacifs

Lire en page 13

Livre : *le Sila se dote d'un grand Prix littéraire*

Lire en page 12

Timlilit d Salaḥ Luni, amedyaz yessnen i tudert tikli.

Ṣalaḥ Luni d ilemẓi bu 27 iseggasen, d mmi-s n tyiwant n At Yaḥya Musa. D yiwen seg yimedyazen izwawen. Tezdeɣ-it tmedyezt seg wasmi yella d agrud. Yuwi-d agerdas di tdamsa n temkarḍiwin (bibliothéconomie) akked turagt (licence) di tsekla d tutlayt talmant si tsedawit n Buzariea. Tura, iqeddec d amassay n teftirin (archiviste) di tizi wezzu, dayen d amesdawen deg ugezdu (département) n tutlayt taglizit di tsedawit n Dda Lmulud n At Mɛemmar.

Tiɣremt-La Cité : **D acu-tt tmacahut n Ṣalaḥ LUNI d tmedyezt ?**

Ṣalaḥ Luni : "Tamacahut-iw d tmedyezt
ad ak-tt-id mleɣ d tamedyezt
tamedyezt teckenteḍ-d
deg-i asmi i d-briṛqent wallen-iw
ɣer tudert,
Luleɣ-d ufiɣ-tt-id tedder
d llufan yid-i i d-tekker
tesbur fell-as lfuḍa
di lfuḍa-s nekk d akmumer
tattalt-iw d amrer
deg-s i d-bdiɣ tunnḍa
nurer, nemrireɣ deg uɣebbar
nemserfa nennuɣ nebḍa
nekk sebreɣ nettat tesber
nuɣal neddukel s rṛḍa
Ɣer ass-a deg-i teṭṭafer
ansi kkiɣ ad terr aḍar
tedda yid-i adrar luḍa
di yal tagnit yid-i teḥḍer
s yis-s nhedder
deg yiles treq d lfeḍḍa
treq ula deg yisebtar
yeččur uttafttar
aḥal d asefru neẓḍa."

D acu-t wazal n usefru neɣ n tmedyezt ɣur-k imi tekkreḍ-d yid-s neɣ tekker-d yid-k ?

"Mi lliɣ d agrud, ḥemmleɣ atas tamedyezt, maca lliɣ ttwaliɣ-tt kan d isefra d ccbaḥa n wawal, tura ttwaliɣ-tt s wudem-is uffir afelsafi, ttawaliɣ-tt d tisura n wureɣ yefren ddaw teblaḍt ɣas ḥfan-t tuccar-is, yessekfal-itt-id win yellan tidmi d tmussni, d netta i d yetteldin asenduq-nni yettreqriqen s yigerrujen n tmeslayt, yesfeqfiqen anelli (esprit) n umdan sya ɣer dad akkin agemmaḍ, si tilawt ɣer nnig n tilawt, yesbuḥruyen i wallaɣ s tlelli d tegdudt d tlelli n tenfalit d tayri akked tudert s umata."

D acu-t uḥulfu nekk s warraz?

"D tidet cerheɣ aṭas imi wwiɣ arraz di tikkin-inu tamenzut di tfaska n tmedyezt acku yuli deg-s uswir aṭas ladya ḥulfaɣ ttwasegzin yiḍrisen-inu akken iwata syur tesqamut n waktazal yellan d tasqamut tussnant s tselwit n mass MEKSEM Zahir d yimdukkal-is, d iselmaden iqeddcen deg uḥric n tussna n tesnelsit akked d tsekla tamaziɣt, d ayen yeǧǧan imedyazen d yineɣmasen ad as-semmin tafaska tussnant n tmedyezt tamaziɣt.

Ayen yurzen ɣer yisental n yiḍrisen-inu llan d ussnan sin urzen ɣer tmedyezt tasnelmudt (la poèsie didactique) izwal-nsen adlisfus n tayri tamɛemrit , gar tayri-m d tayri n tira akked d yiwen n uḍris icud ɣer tujjya azwel-is tuẓẓut n yigmanen (transplantation d'organes) yellan d isental imaynuten di tmedyezt tamaziɣt tartar" .

Kra n tseddarin i yimeɣriyen?

"Segziɣ-am-tt-id d tamsirt
Di tfelwit n tugniwin
Urareɣ-am-tt-id s tefyirt
S tira war tucḍiwin
Sekfeleɣ-am-tt-id d taftirt
Si tsegwa n tmkerḍiwin

Ḥemmleɣ tira tamɛemrit!

Awin ittezzun igmanen
zzu ul-iw di tfekka-s
S wallalen ussnanen
Tahuski i wudem ffek-as".

Awal ɣef tidukkla?

"Ad snemreɣ iɛeyyalen n tidukkla Udrar n Fad s umata ɣef leqdic-nsen ama d aselway ilemẓi Fares ama Ṣadeq REBBAƐI, akked yimezdeɣ n At Smaɛel S umata tamnaḍt yuklalen isem n tsedawit tamaziɣt n At Smaɛel tidukkla n Udrar n Fad daɣen tuklal isem n ugezdu n tmedyezt tamaziɣt tussnant".

Wissen ahat tettxemimeḍ ad tzegreḍ ɣer wannar wis sin n tullist neɣ n wungal nnig win n tmedyezt?

"Uqbel ad mmeslayeɣ ɣef nnig n tmedyezt ad meslayeɣ ɣef tsuqilt n tmedyezt imi ssuqleɣ yakan 25 n yisefra-inu ɣer tutlayt talmant, ssarameɣ daɣen akatu (le memoire) ad heggiɣ di tutlayt taglizit ma surfen-iyi ad yili d tasuqilt n yisefra-agi ɣer teglizit. D kra n yisefra i d-megreɣ deg yiwen n wamud iwumi semmeɣ "taseḥrest n unelli" (la colonization d'esprit) acku ssarameɣ ad suffɣeɣ ayen ttaruɣ ɣer tutlayin tijenṭaḍin (étrangères), anect-a deg wayen yurzen ɣer tmedyezt.

Nnig n tmedyezt tthegiɣ yiwet n tsuqilt i wungal n Pawlu Kuwilu "Manuel de guerrier de la lumiére" akked yiwen n udlis n Hitler azwel-is s telmant "Mein Kampf" neɣ "Amennuɣ-iw" s tmaziɣt , maca ad qqimen kan d tirga imi ɣer ass-a ur d-yeffiɣ yiwen seg-sen."

Amek tessawḍed ad d-teṭṭfeḍ gar lxedma d tyuri di tsedawit akked tira?

"Ur d-ak-qqareɣ sawḍeɣ, maca s lebɣi d tebɣest akked tayri n wayen xedmeɣ i d-iyi-rren tedduɣ ɣer sdat imi bḍiɣ akud-iw d ahilen,yal taɣawsa s wazal-is ɣur-i."

Tanemmirt-ik a Ṣalaḥ LUNI imi i d-terriḍ

ɣef yestqsiyen nneɣ, d acu d awal-ik n taggara ?

"Tanemmirt-ik a Mhenni ɣef tdiwennitagi, tanemmirt daɣen i uɣmis n tmaziɣt yettaken yal tikkelt tagnit i yimedyazen ilmeẓiyen ad d-sbeggnen ayen i tṭḥulfun d wayen i ttarun s tutlayt taymmat."

Yenceḍ-it: Mhenni Xalifi

Tamaziɣt gar tikli d tira.

Win i d-yekkan s wadda i terni deg yiseggasen yezrin ad yemmuqel amek i tebda ma yella seg tira neɣ seg tikli ? Neqqar win ur nesci tarbaɛt ur yettɣama tajmaɛt akken ula d tikli win ur nesci tarbaɛt ur yezmir ad d-yeffeɣ yer tikli daymi akken ad teṭṭfeḍ abrid ilaq widen ara yelḥun akken ad ilin yewwi-d fell-ak ad tent-tessimneḍ belli ayen akken iɣef ara lḥun ad gren iqeddim d ayen yella d tilawt mačči d lexyal.

Acku lexyal win ieecqen deg-s yettuɣal deg yiderwicen ɣas ayen iẓer yeqqim kan deg-s ulac win i t-iwalan. D ayemi tira assn i tella d awal seg yimi ɣer tmeẓẓuɣt, afus yerfed imru akken ad yeḥwes i tatut ayen i wumi yezmer, yal yiwen s anisa i tt-id-yebda tirni yezzifet iṭij yessensen tagrest ad taweḍ tafsut tettbin as-d dayen ur d-nettili daymi ayen i d-yusan seg walaɣ, afus s tira ur t-yezgil ara.

Anisa tewteḍ aferḍas ad at-id-alin yidammen maca yewwi-d bab-is ad yefren s anisa ara ad yebdu ma yella xerbent yerna ḥeḍment lɣella ur tettili ara.

Wid yukin i nnda yettudumen walan igduden ɣer wanda imal zzwaren deg tid n ddin s yin yer tid n yisefra d tmedyezt, timucuha, inzan. Ayen akken yella d awal yuɣal d tira tuɣal d tutlayt, ayen akken i d-yerran imdanen ɣer yiman-nsen acimi mačči s tayla-nneɣ? Imru yuzzel ɣef wayla-nneɣ, llan widen yuran s tayla-nneɣ llan widen i tenyessuzlen s tutlayin-nniḍen maca ɣef wayla-nneɣ. Seg wa yer wa almi i d-tewweḍ yer dda Lmulud i as-igan ilugan n tira yessers-as lsas amenzu ula d isem ifren-as-t-d "tajerrumt" ɣer widen akken yessulin tinnniḍen ayen akken i s nettwaɛeyer ass-a i daɣ-d-yettuɣalen deg wudem skud imi ara d-neɛreḍ ad d-nini neɣ ad nelḥu.

Tagrest tɛedda, idurar iɣumiten udfel, iṭij-nni iɣef ur bnin yesseɣres asigna, imdanen ffɣen-d mwalan, aqeḥqaḥ-nni i yugaden yimenza ad iḥwes lɣella ttganin deg-s ad yessefsi agris d udfel yesburren ayen yelhan d wayen n diri, skud ifetti ttbanen-d widen n udfel skud ifettu lqaca teggar-d ijeǧǧigen d tafsut i d-iteddun.

Aɛellum n tefsut skud yettnerni, asigna yesfeḍ ɣas iḍ d agris maca ass skud yessefsay almi i d-banent tqucac yerna-yasen-t-id ccbaḥa tiɣaltin i d-yettbanen seg was ɣer wayeḍ seg tedyant n usnulfu takadimit n Yimaziyen d ugraw n Yimaziyen ɣer tedyant 76 almi d 80 i d-tewweḍ tefsut-nni i yettganin widen yukin gar wid i tt-iḥettben gar waguren am wiyiḍ.

Tafsut n tlelli d tugdut, tafsut n tegmatt d tebɣest, tafsut n terbaɛt d weḥrum nella. Tilin i yugin wiyaḍ neɣ tin ur d-nzeg i wiyiḍ tilin ara yesbedden tilas gar yiḍes d takayt, gar wezref n tilin.... Tafsut i beddlen udem i umaḍal imi d leqrun i yessamsen ayen akken ur nettwamas, ɣummen iṭij yunzen tidet ggulen ur d ttban, neɣ i yumnen belli ssalqin as aẓekka akken ur d tettbin. Tafsut yifen akk tiffsuyin iseggasen yezrin, tafsut i deg d tlul tikli, tikli ur yeɛqil win akken ur as nessin ass-n akken tegres tmurt win iɛemden tikli ad yebnu ɣef uccuḍ. Deg yimir tkli tezwawr tira ɣas akken i teddunt ɣas ma yella d tira id yeǧǧan tikli maca asuter yewwi-as-d tikli asuter yewwi-d asuɣu ...ula d imir llan widen i yezzewren tira ɣaf tikli acku walan akken yebɣu yeḥfu waḍar deg tikli ad yeddu ad yeddu ad d yezzi alamma d tira d ayemmi id newweḍ ɣar tira yezwaren tikli seg yimi tamaziɣt tekcem deg tmendawt, teṭṭf amkan akken ybɣu yili deg yimaṭṭafen ass-a tamaziɣt tuḥwaǧ win ara d yesnulfun yes-s, tuḥwaǧǧ tira aḥal n win i tt-ilemden, aḥal n win i tt i ttarun, aḥal n win i tt i tt meslayen aḥal n win i tt iseqdacen ...

Limer kra n win i tekkin deg tikliwin yettaru-tt yeqqar-itt yettaɣ idlisen id teffɣen yess wammag deg temnaṭ n leqbayel ur yettili ara uɣunuz n tmaziɣt neɣ ad t ili deg yiɣerbazen akk maca deg tilawt ad d naf d ayen nniḍen tidett yesseqraḥen iqbayliyen reglen fell-as am akken ur tewwiḍ ara d tutlayt i yesseččayen aɣrum uli iwacu-tt nettgani alamma tettwaḥettemd fell-aneɣ am nekkni am widen id i ttenkaren mgal-is.

Akli Tmazirt

Le PST règle ses comptes avec l'opposition

Procès en règle. *Aussi bien l'opposition regroupée au sein de l'Instance de suivi et de concertations de l'opposition (ISCO) que le FFS ne trouvent pas de grâce aux yeux du Parti Socialiste des Travailleurs (PST).*

Faisant l'analyse de la situation du pays, le parti que dirige Mahmoud Rachedi estime dans un communiqué rendu public, hier mercredi, que le pays endure une crise de succession engendrée, selon lui, «par la maladie de Bouteflika». Une crise qui, explique-t-il, «suscite des luttes d'intérêts entre les factions au pouvoir » mais également «une course effrénée à l'accaparement des biens publics amplifiant la corruption et les détournements».

Des luttes auxquelles, selon le PST, l'opposition regroupée au sein de la CNLTD et l'ISCO et même le FFS ne seraient pas indifférentes. «Dans ce contexte, les «oppositions exprimées par les partisans de la transition démocratique ou par les promoteurs du consensus national s'inscrivent dans la perspective du partage du pouvoir dans le cadre du même projet libéral», pouvons-nous lire dans ledit document rendu public à l'occasion de la fête internationale des travailleurs, ce vendredi le 1er mai.

Le seul contrepoids à cette offensive libérale réside dans «les luttes des travailleurs et les mobilisations des mouvements sociaux, en dépit de leur faiblesse et leur manque de coordination, qui en atténuent relativement le rythme».

Pour le PST, le désastre social du projet libéral menace sérieusement l'indépendance de notre pays parce qu'il affaiblit nos capacités de résistance sur le plan économique et politique. Les choix économiques et sociaux doivent être décidés démocratiquement et souverainement par le peuple algérien.

Ni le pouvoir en déficit de légitimité, ni les organisations patronales, et encore moins les institutions financières du capitalisme mondial ne sont habilités à nous imposer le suicide libéral». Les travailleurs et les travailleuses, les chômeurs et les jeunes, les femmes et les masses populaires démontrent à travers leurs luttes, selon le PST, «la nécessité de stopper le projet politique libéral et d'imposer une autre politique». Les grèves des cheminots et des enseignants, les grèves des travailleurs de la zone industrielle de Rouiba et de la santé, les mobilisations des chômeurs et des citoyens pour le logement et des conditions de vie meilleures «montrent la voie de la résistance». Des luttes « disparates » qui doivent, néanmoins, juge le PST, de «s'unir dans le mouvement syndical et se renforcer sur le plan politique dans une convergence anti libérale et anti impérialiste pour imposer les libertés démocratiques et une économie au service des besoins sociaux de notre peuple. Pour imposer une politique qui offre l'emploi à tous et amorce notre développement par l'industrialisation de notre pays et la modernisation de notre agriculture.

Une politique qui consacre notre souveraineté et notre indépendance nationale».

Katia K

Verbatim

Mohcine Belabbas, *président du RCD :*

« La lutte contre la corruption commence par le départ de ce système, l'installation d'une instance indépendante pour la gestion des élections et une transition démocratique. Il faut que la justice enquête sur la gestion de tous les ministères de 1999 à aujourd'hui. Comment un ministre appelé par la justice dans le cadre de l'affaire Khalifa se retrouve à la tête du Conseil constitutionnel ?».

Mohamed Douibi, *secrétaire général de Nahda :*

«Le Trésor public est devenu une source pour la corruption et le vol. Toute la société doit assumer la responsabilité et pas seulement les partis politiques ».

Louisa Hanoune, *secrétaire générale du PT :*

«J'appelle le le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à intervenir pour mettre un terme à la déchéance qui menace tant l'Etat que ses institutions. Notre parti s'est engagé depuis des mois dans un combat décisif contre les passe-droits d'une oligarchie privilégié. Nous ne tolérerons jamais ce genre de dérapages. Le secteur privé se fait de l'argent en servant la production nationale. L'oligarchie, elle, tend à asservir tout le monde et accaparer les secteurs particulièrement porteurs. Elle n'investit pas ses propres fonds mais compte sur ses relations privilégiées au sein des institutions de l'Etat pour détourner les fonds publics et piller le foncier».

Fatma-Zohra Flici, *secrétaire générale de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme:*

«Je ne le savais pas. Je ne pouvais pas croire qu'Ahmed Ouyahia recevrait Mezrag. Mais le jour où cette rencontre a eu lieu, mon téléphone n'a pas cessé de sonner. De nombreuses victimes m'ont appelé pour se plaindre, comme si c'était moi qui l'avais reçu. Pour elles, Madani Mezrag a été reçu à la présidence et Fatma-Zohra Flici a laissé faire. Sauf que je ne suis pas responsable de ce que fait l'Etat. Pour moi, cet individu n'existe pas, je l'ai supprimé de mon esprit».

Appel pour la célébration du 1er mai

Mot d'ordre. "Contrer l'offensive néolibérale et la remise en cause des acquis sociaux et démocratiques des travailleurs" Chaque année en Algérie comme partout dans le monde la journée du premier mai est célébrée comme journée des combats des travailleurs. Le 1er mai 2015 intervient dans un contexte très particulier que traverse l'Algérie et que vivent les travailleurs.

Notre pays en tant qu'état national est visé par l'impérialisme mondial et ses relais nationaux et les richesses nationales sont plus que jamais convoitées. Aux menaces sécuritaires aggravées par la déstabilisation des pays de la région viennent se greffer les pressions du capital international et de ses institutions financières. La baisse provoquée des prix du pétrole qui assure l'essentiel des revenus de la nation vient hypothéquer dangereusement la stabilité et le développement de notre pays. Au plan national le capitalisme spéculatif adossé à la rente a pris le dessus sur les forces productives et affiche clairement ses visées sur les richesses nationales ambitionnant de prendre les commandes du pays et de contrôler tous les secteurs y compris ceux relevant de la souveraineté nationale.

Afin de faire face à ces défis l'Algérie n'a pas d'autres choix que de renforcer le front intérieur des forces nationales. Ceci implique la refondation d'un état national démocratique assis sur le droit et la citoyenneté et garantissant la liberté d'expression, d'association et de manifestation. Ceci implique aussi une politique économique et sociale basée sur les forces productives consacrant la souveraineté de la nation sur les richesses nationales et garantissant la justice sociale et des standards sociaux assurant une vie décente à chaque Algérien. Le défi qui se pose aux travailleurs et à leurs syndicats est la mise en échec de la politique qui consiste à remettre en cause leurs acquis démocratiques et sociaux et à généraliser la précarité de l'emploi et le secteur informel. Cette remise en cause du statut salarial en Algérie est véhiculée notamment par :

- L'avant-projet du code du travail qui vise à transformer le salariat en précariattout en limitant d'avantage les droits syndicaux , de grève et à la négociation collective qui sont d'ailleurs quasiment inexistant dans le secteur privé.
- La diminution de la part des salaires dans le revenu national à cause de la politique salariale en vigueur, de l'article 87 bis définissant le SNMG qui n'a pas été abrogé mais seulement amendé d'un côté et d'une politique fiscale injuste qui pèse surtout sur les salaires et les pensions de retraite de l'autre.
- Les attaques visant à remettre en cause la protection sociale en faveur des catégories défavorisées en général et du système de sécurité sociale basé sur les principes de la répartition et de la solidarité.
- La politique de la marchandisation de la santé caractérisée par une remise en cause graduelle de la médecine gratuite et le désengagement de l'état et par l'effort insoutenable imposé aux ménages pour financer les couts liés à la santé. La promulgation de la nouvelle loi relative aux mutuelles sociales et le projet de loi relative à la santé s'inscrivent en droite ligne dans cette politique.
- La remise en cause graduelle de la démocratisation de l'éducation.
- Le chômage qui touche particulièrement les jeunes de moins de 30 ans et les femmesest une conséquence du déplacement du centre de gravité de l'économie nationale de la sphère productive vers la sphère spéculative adossée à la rente.

Faisons de ce premier mai un moment de réflexion et de mobilisation pour une Algérie démocratique et sociale.

Construisons la résistance pour affirmer fort :

- Non aux remises en cause des acquis socio-économiques des travailleurs.
- Non à la remise en cause de la politique de protection sociale en faveur des catégories sociales défavorisées et du systéme de sécurité sociale basé sur le principe de la répartition.
- Oui à une plus juste répartition du revenu national et à une amélioration de la condition salariale.
- Non à la remise en cause des acquis démocratiques des travailleurs notamment les atteintes aux droits d'association, syndical, de grève et de manifestation.
- Oui à la consécration et au développement du droit à la négociation collective dans tous les secteurs d'activité et à l'instauration du droit d'extension.
- Liberté pour les chômeurs emprisonnés et réintégration des syndicalistes licenciés.
- Pour un syndicalisme combatif, unitaire et solidaire.

Vive la solidarité des travailleurs au plan national et international.

Alger le 25 avril 2015

NB : La célébration aura lieu sous forme d'une rencontre débat le 01 mai 2015 à partir de 10 Heures au siège de la LADDH sis à 12 rue docteur Saadane Alger (en face de la DG de la Douane Algérienne).

Les signataires :

- Pour la LADDH Hocine Zehouane
- Pour le MDS Yacine Teguia
- Pour le PST Mahmoud Rechidi
- Pour la Moubadara du 24 février Djamel EddineKherouf
- Pour le Comité National de Défense des Libertés Syndicales (CNDLS) Ahmed Badaoui.
- Nouredine Bouderba syndicaliste, ex membre de la FNTPGC-UGTA

S tefransist

Ila azal deg tmetti (yq)

Allus n yiskilen Akud

Nekk s teglizit(yq)

Netta s tefransist

Imɣi rẓag (yq)

Ttemcabin

Ttemcabi n

Cheval

Ameskar

Hemm-leɣ

Adoles-cent

Tusna n lqaεa(yq)

Cud

Tewwi yid-s

Ttemcabin

Tis kraḍt n Awal

Tis kraḍt n Mmazeb (yq)

Aẓar n qader

Aɣersiw (sauvage) (yq)

Wid yellan deg lɣerba

Sebεa

être présen (yq)

pour attribuer

Tis kradt n weddeb (yq)

Zadeɣ (yq)

Neɣ (yexreb)

Aqerruy n uxxam

1	2	3	4	5

Sirta, d yiwet n temdint yettwasnen deg tallit-a s yisem n Qsinṭina, tella deg tallit n ugellid ameqqran « Massinissa », d tamanaɣt n tgelda tnumidit i ijemmlen agdud amaziɣ i yessbed ugellid-a.

Inzi n Wass :
Nann imezwura : « Win ur nezzmir i lxir, yerr areṭṭal ».
Timseεreqt : D acu-t d acu-t : « Ibedd ɣef ssur, iɣar a Mensur ?»
Tiririt ɣef temseεreqt: d Ayaẓiḍ.

Sudduku :

				6		2	7	
6			5		2			
1					7		6	8
		3	8			1		
			3	5	1			
		1			9	3		
4	7		9					2
			6		8			4
	2	9		3				

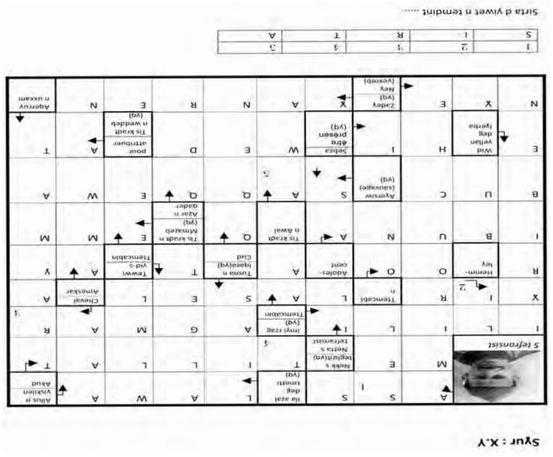

Syur : x.y

aison à mi-parcours gh en Algérie et au Maroc

1ère partie

« Les institutions chargées de la mise en place de l'enseignement de l'amazighe sont le Ministère de l'Éducation nationale (MEN), les académies régionales d'éducation et de formation (AREF) et l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM). Le MEN représente l'institution de tutelle chargée de l'insertion de l'amazighe dans le système éducatif ; quant à l'IRCAM, il est chargé, en premier lieu, de la réalisation des outils pédagogiques, il contribue à l'élaboration des programmes et à la formation des enseignants et des superviseurs pédagogiques en collaboration avec les AREF. La concertation entre les deux institutions est assurée par une commission mixte chargée du suivi et de l'évaluation de l'enseignement de l'amazighe. .» (Boukous, 2007)

Recrutement des enseignants, des inspecteurs et des formateurs

Pour préparer la rentrée 1995, le HCA organise à Alger un stage de « perfectionnement » à trois niveaux, en collaboration avec le MEN algérien, en partant du principe que les stagiaires avaient déjà reçu une formation initiale (dans les cadres associatifs ou en autodidactes). Ce qui était effectivement le cas pour la majorité des enseignants issus des départements de Tizi-Ouzou, Bougie et Bouira (Kabylie), où des associations actives avaient dispensé des cours réguliers[10] à partir de 1990. Après une première vague de reconversions d'instituteurs et de professeurs de collège et de lycée, ainsi que l'intégration de quelques animateurs associatifs –dont la situation statutaire reste toujours problématique –, les enseignants actuels sont recrutés pour la plupart des trois départements de Langue et culture amazighe de l'Université (Tizi-Ouzou, Bougie, Bouira). Les deux tiers des diplômés de ces départements restent encore sans débouchés en raison de l'absence de politique de recrutement et d'intégration par le biais de l' octroie de postes budgétaires.

Au Maroc, une convention liant l'IRCAM au Ministère de l'Education nationale fixe les principes généraux sur lesquels se fonde cet enseignement. Ces principes sont les suivants :

– « La langue amazighe appartient à tous les Marocains sans exception » et par conséquent doit être enseignée à tous, qu'ils soient berbérophones ou arabophones, dans toutes les écoles du royaume. –Le MEN marocain n'envisage aucunement la création de postes budgétaires et des formations ; il décide d'introduire le berbère en tant que matière d'enseignement à raison de trois heures hebdomadaires[11], sur la charge horaire d'instituteurs déjà en poste. Pour l'année de départ (2003-2004), l'enseignement de l'amazigh démarre avec 317 écoles impliquant ainsi toutes les délégations régionales du ministère. Ce chiffre se répartit en nombre d'écoles par variante tamazight (98), tachelhit (71) et tarifit (46) quant à la répartition des1090, tamazight (561), tachelhit (336) et tarifit (176). Une formation dite « initiale » est dispensée dans les Centres de formation des Professeurs du Primaire (CFPP) L'objectif que souligne une circulaire publiée par l'IRCAM en mars 2005, est de « préparer les élèves-professeurs des CFPP appelés à assurer l'enseignement de l'amazighe à l'école marocaine ». Elle consiste en une initiation aux principaux aspects de la langue. Elle comporte des ateliers d'initiation à l'écriture et des cours de linguistique, une introduction à la sociolinguistique, la phonétique-phonologie, la graphie, les règles d'orthographe, la morphosyntaxe, la lexicologie et l'aménagement linguistique. Certains enseignants que nous avons pu interrogeront déclaré être non berbérophones et n'avoir aucune compétence discursive en berbère et que cela constituait un frein à l'appropriation de la matière à enseigner quelle que soit leur bonne volonté. Les enseignants en fonction se déclarant prêts à assurer l'enseignement de cette nouvelle matière ne bénéficient donc pas immédiatement de la formation minimale adaptée ; ce sont des inspecteurs d'arabe ou de français pour la majorité d'entre eux[12].Les enseignants arabophones sont ceux qui expriment le plus de difficultés à s'approprier cet enseignement. Comment enseigner une langue qu'on ne pratique pas et pour laquelle on n'a pas reçu eu de formation préalable ? Les heures destinées au berbère sont en conséquence souvent transformées en séance d'activités récréatives ou récupérées pour la langue arabe. En fait, dans les deux pays, il ne semble pas que l'administration ait mis en place les moyens et le suivi pérennes nécessaires pour intégrer la catégorie des enseignants non-berbérophones dans le projet d'enseignement, ceci en contradiction avec le principe de départ, réaffirmé par la constitution marocaine, selon lequel la langue amazighe « est la langue de tous les Marocains » et « de tous les Algériens » pour l'Algérie. On peut d'emblée constater que le discours officiel marocain tend à « dé-régionaliser » le projet d'enseignement de l'amazighe ; toutefois, dans les faits, les régions berbérophones étaient visiblement plus opérationnelles, du moins dans les établissements dont les instituteurs étaient déjà berbérophones. L'information, très parcellaire, que nous avons pu collecter sur le bilan de l'enseignement mentionne systématiquement le manque de personnels enseignants, malgré la création depuis 2006 de plusieurs filières de master et de licence de berbère, notamment dans les universités Ibn Zohr d'Agadir, Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès et Mohammed Ier d'Oujda.

Langue berbère à l'école : quelle langue pour quels apprenants ?

En Algérie, lors des premiers stages de formation pour l'enseignement, cette question ne semblait pas être une préoccupation pour les instances engagées dans le processus. Par conséquent aucune méthodologie ou orientation pédagogique n'est explicitée ou recommandée, alors que l'on sait que la langue berbère est très diversifiée et n'a pas connu de planification ou d'aménagement. Des projets pédagogiques comme la correspondance scolaire inter-dialectale et l'unification des terminologies pédagogiques et didactiques ont été évoqués pour rapprocher les élèves. Le volet de la correspondance n'a jamais connu de concrétisation faute de *Modus operandi*. Bien évidemment aucun document ne mentionne le statut réel de « langue maternelle », qui poserait le problème des droits linguistiques.

Au Maroc, l'option politique est donc clairement, dès 2013, celle de l'enseignement de l'amazighe à tous les Marocains. L'objectif est donc la généralisation de l'enseignement de l'amazighe sur le plan horizontal (dans l'espace) pour toucher toutes les régions du royaume ; cet enseignement est obligatoire aussi bien pour les apprenants amazighophones que pour les apprenants arabophones, ce qui implique qu'il est passible d'une évaluation au même titre que les autres matières ;

La démarche verticale que mène l'IRCAM se projette dans une perspective de « standardisation progressive » et privilégie très rapidement les compétences communicationnelles standards visant la création *d'une koinè berbère marocaine*[13] supra-dialectale « nationale » ; « La distinction entre l'amazighe comme langue de socialisation individuelle acquise en milieu naturel et l'amazighe en tant que langue de l'école et de l'éducation formelle nous amène à postuler que la didactique de l'amazighe concerne essentiellement l'enseignement-apprentissage de cette langue en milieu scolaire » (Agnaou, 2009). L'objectif fixé est donc enseignement progressif de la langue standard unifiée dans ses structures phonologiques, morphologiques, lexicales et syntaxiques.

Processus de codification et choix didactiques : les manuels scolaires

Les enseignants tout comme les didacticiens sollicités pour l'élaboration de manuels scolaires définissent généralement et en priorité le cadre didactique en lien avec les projets assignés à l'enseignement des langues. Dans le cas du berbère, les premières questions qui semblent se poser avec plus en plus d'acuité sont :

– Le berbère doit-il être enseigné comme langue maternelle, langue seconde ou langue étrangère ?

– Quel sont les modalités appliquées aux classes hétérogènes ?

– Une didactique de la convergence est-elle préconisée et suivie, du moins pour le Maroc qui envisage les deux dernières années du primaire comme cycle de standardisation total ?

En Algérie, le recueil de textes en quatre dialectes (N. Abrous : 2011), ainsi que les contenus dispensés lors des regroupements (par variantes régionales)initiés par le MEN algérien, met les enseignants devant une situation de fait : une triple graphie (latin, arabe, tifinagh), manifestant ainsi, dès le début de l'introduction du berbère à l'école, l'improvisation et les incertitudes qui ont marqué cette expérience. Quant au reste des supports et des choix didactiques, les enseignants se sont organisés en groupes, principalement en Kabylie, pour réaliser des cours qui s'appuient principalement sur *Tajerrumt n tmazight, tantalataqbaylit* (1976) de Mouloud Mammeri. Les stages intensifs qui ont suivi ont fédéré les choix didactique autour de « l'unité didactique », les propositions étaient déterminées par les choix effectués par les formateurs, des professeurs de français et d'arabe pour la majorité d'entre eux pour les premières années. En 2003, le MEN algérien opère une réforme du système éducatif ; réforme dont l'objectif était la révision des programmes d'enseignement de tous les paliers et de toutes les matières. Cette réforme était basée sur l'approche par compétences. Dans ce cadre, l'enseignement du berbère a donc bénéficié de manuels avec des cahiers des charges précis l'intégrant dans la même orientation didactique ; mais on n'a pas pris en considération le statut et l'état de la langue berbère (non codifiée, non standardisée) ; à l'évidence, le berbère aurait dû/pu bénéficier d'un traitement spécifique. Au final, la compétence globale ciblée semble être la communication[14] sur la base d'une pédagogie de projet.

N A

*Doctorante à l'université d'Aix-Marseille, sous la direction de Salem Chaker.

[1]La nouvelle Constitution de février 1989 donne une assise légale au pluralisme politique annoncé après les événements d'octobre 1988.

[2]Lors du discours du 20 août 1994 le Roi Hassan II évoque l'importance d'accorder un intérêt aux « dialectes » berbères. En 1996 (à l'occasion du 43e anniversaire de la révolution du Roi et du Peuple) il annonce la tenue d'un référendum constitutionnel le 13 septembre 1996.

[3] En premier lieu les travaux de Mouloud Mammeri et Salem Chaker pour l'Algérie et ceux de Mohamed Chafiq pour le Maroc.

[4] Fondée à Rabat le 10 novembre 1967 par un groupe d'étudiants berbères dont Ali Azayku, Brahim Akhiyat, Ahmed Boukous, Abd El Fadel El Ghouali, Abdellah Bounfour, Ahmed Akouaou, l'Association marocaine de recherche et d'échanges culturels est l'une des plus anciennes composantes du mouvement culturel berbère au Maroc.

[5] Mouvement culturel amazigh animé par les étudiants du sud-est (Université d'Agadir) et du Rif (Université de Oujda)

[6] Association fondée par des étudiants berbères du CBB-l'INALCO dont Masin Ferkal est la cheville ouvrière.

[7] Terme emprunté à Salem Chaker, communication orale séminaires année 2009-2010.

[8][9]Article 4 du décret présidentiel n°95-147 du 27 mai 1995 portant création du HCA.

[10] Discours royal 17/10/2001 : création de l'IRCAM (Institut Royal de la Culture Amazighe, NDLR).

[11] *Idles* (Tizi-Ouzou) et *Tamazight* (Bougie) ensuite *Aghbalu* et *Si Mohand Umhand*(Tizi-Ouzou), un peu plus tard, se sont distinguées par un encadrement irréprochable.

[12] Circulaire ministérielle 108, 2003.

[13] Témoignages d'instituteurs (enquête personnelle). Toutefois 236 de ces inspecteurs ont été «formés» en plus de 70 autres devaient être formés en 2006.

[14] C'est nous qui soulignons

[15]« La langue de référence de ce programme est la variante kabyle. L'enseignant doit l'adapter au public scolaire », in : document d'accompagnement des programmes de la première année moyenne, avril 2003.

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 604

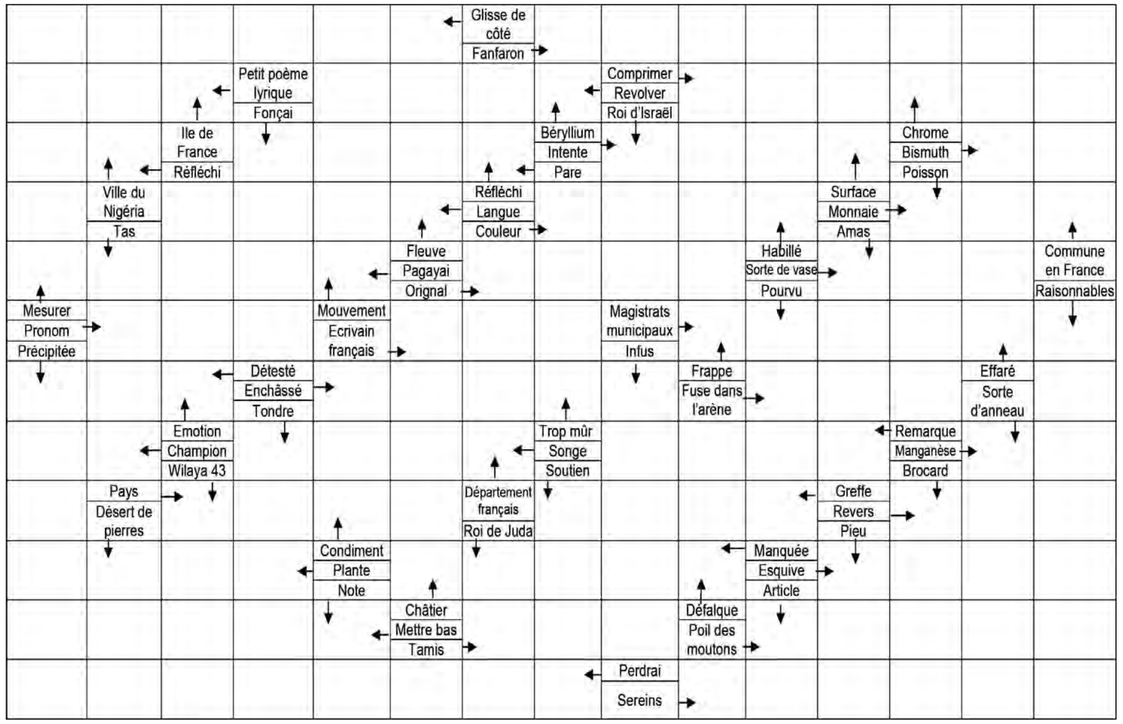

Mots croisés N° 604

Horizontalement :

1 - Fromage préparé avec du lait de brebis.
2 - Désert de sable. – Regimbe.
3 – Tellure. – Pronom personnel. – Symbole chimique.
4 – Malaxé.
5 – Animal domestique. – La plus grave des voix aiguës.
6 – Copie conforme.
7 – Note du chef. – A nous. – Soldat américain.
8 – Abricotier du Japon. – Empeste.
9 – Poète et musicien au Moyen Age.

Verticalement :

1 – Structure en forme de réseau des fibres ou des vaisseaux.
2 – Monnaie des pays scandinaves. – Habitant.
3 – Quartier général. – Enjambée. – Dedans.
4 – Sein.
5 – Quote-part. – Confus.
6 – Conviendrais.
7 – Matière précieuse. – Partie d'Archipel. - Praséodyme.
8 – Petits ruisseaux. – Passage à sec.
9 – Relatif à un tenseur.

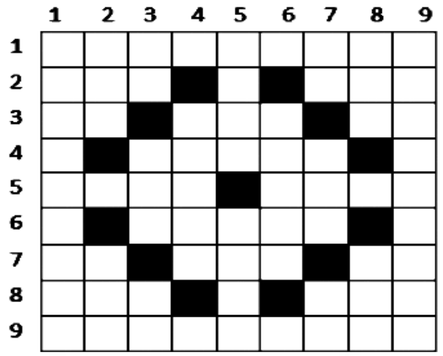

Mots Croisés N° 603

S	P	R	I	N	G	B	O	K
E	U	E	■	O	U	I	R	A
N	E	■	L	I	E	■	I	N
T	■	D	I	X	■	R	E	G
I	L	O	T	■	S	I	L	O
M	I	S	■	R	E	S	■	U
E	T	■	S	U	C	■	T	R
N	E	R	E	E	■	N	E	O
T	R	A	N	S	P	A	R	U

Mots fléchés N° 603

A	R	B	I	T	R	E	■	R	E	T	I	R	E	R
B	O	U	R	R	U	■	B	■	P	E	T	I	T	E
U	N	■	A	U	S	T	E	R	I	T	E	■	E	N
S	I	R	■	C	E	R	C	E	A	U	■	H	I	E
■	E	O	N	■	S	A	■	T	I	■	F	A	N	■
C	R	U	E	L	■	C	E	S	■	F	A	I	T	E
A	■	E	T	O	N	■	C	■	R	I	D	E	■	C
N	P	■	S	T	I	M	U	L	I	N	E	■	L	A
T	I	R	■	S	A	I	■	O	T	E	■	C	A	R
I	N	E	S	■	I	N	D	U	E	■	B	O	I	T
N	■	V	O	S	■	E	U	E	■	C	O	U	■	E
E	P	A	T	A	N	T	■	E	C	L	A	T	E	R

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA

Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 00131651006 54 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication *Nadjib Touaibia*
Téléphone : - 0555913265 - 0659208202 - 0550678400

Tél / Fax : + 213 (0) 23 776 876
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

Tamazight à l'école ou l'arbre qui cache la forêt

Faux départ. *L'enseignement de tamazight est foncièrement politico-idéologique et relève plus des hautes sphères de l'Etat que du ministère et des institutions créées pour prendre en charge ce dossier.*

Par Djamal Ikhloufi*

L'histoire nous enseigne et nous renseigne sur l'avenir des peuples. La connaissance de l'histoire nous instruit sur ce qui est l'Homme aujourd'hui que sur ce qu'il a été et son avenir dépend de l'analyse des sens des faits historiques. La fin de deux figures historiques, comme disait Dda Omar (un ancien du PAGS), est susceptible de nous divertir alors qu'elle est déterminante pour la suite des évènements en Algérie. Tariq ibn Ziyad, un berbère né au VIIe siècle, est mort en 720, mendiant à Damas en Syrie ; Emir Abdelkader, Algérien au XIXe siècle, est mort à Damas en 1883 avec une retraite offerte par Napoléon III. Les deux sont morts mais ils demeurent vivants dans notre mémoire collective. Certes, nous devons assumer ce passé mais il est impératif de le dépasser et dépasser le devenir de cette identité réelle de l'Afrique du Nord falsifiée et transformée par le pouvoir-jacobin. Depuis quand l'Afrique du Nord a perdu son Nord ? disait Kateb Yacine.

En 1962, à l'indépendance de l'Algérie, la question de l'identité et de la langue a été posée. La solution a été imposée par le pouvoir d'obédience arabo-baâthiste niant à toute la société sa diversité ethnique, linguistique et culturelle et surtout son identité amazighe. Déjà, avant le référendum d'autodétermination de l'Algérie, Ahmed Ben Bella, le premier Président installé par le clan d'Oudjda, à son arrivée à l'aéroport de Tunis le 14 avril 1962, annonce que : «Nous sommes arabes. Nous sommes arabes. Nous sommes arabes !» et il atteste que : «L'Algérie est un pays arabe et musulman. On ne le dissociera pas du reste du monde arabe.» Par la suite Houari Boumediene, le deuxième Président qu'a connu l'Algérie, après le coup d'Etat de 1965, l'a affirmé : «L'arabisation ne peut être réalisée avec le seul concours de l'État. [...]. Les mosquées sont à la disposition de ses élites pour alphabétiser et inculquer l'arabe aux adultes.» L'Algérie, pays désormais indépendant dans le cadre d'une vision arabo-baâthiste, nie toute forme de diversité linguistique et entend reconstruire l'unité nationale sans sa dimension identitaire amazighe.

De 1830 à 1962, la France coloniale impose la langue française et sa culture. Avec l'indépendance de l'Algérie en 1962, la langue arabe et l'Islam sont décrétés seuls fondements de l'identité algérienne. Le combat d'idées qu'a mené depuis Mammeri et autres, soutenu par la communauté estudiantine qui, durant les années 1980, était le catalyseur de la mobilisation pour la réhabilitation de l'identité amazighe, a pu imposer l'ouverture du débat sur la question identitaire. Après tant de sacrifices et de luttes et en 1995, après le boycott de toute une région de l'Algérie mené par les deux structures du Mouvement culturel berbère -Commission et Coordination nationales- unies pour un seul mot d'ordre : tamazight à l'école. Il y a eu, pour la première fois, l'introduction de la langue amazighe à l'école algérienne. Après 20 ans et après maintes réformettes concoctées par les officines du pouvoir, même si tamazight est consacrée langue nationale depuis 2002, l'enseignement de tamazight tarde à prendre sa place dans l'école algérienne.

Nul n'est dupe aujourd'hui ! La question de l'enseignement de tamazight est éminemment politique et est liée à cette idéologie arabo-baâtiste. Tout ce qui se fait et se proclame comme stratégie pour l'enseignement de tamazight, par le pouvoir à travers son ministère de l'Education, n'est que détour pour retarder sa généralisation et remettre aux calendes grecques sa prise en charge effective. La mauvaise foi du pouvoir concernant l'identité et la langue amazighes dans l'école se vérifie à travers sa loi n° 08-04 du 15 moharam 1429 correspondant au 23 janvier 2008, portant loi d'orientation sur l'éducation nationale. De prime abord, ce texte ne fait nullement suite aux dispositions de la Constitution remaniée le 10 avril 2002 consacrant, dans son article 3 bis, la langue amazighe langue nationale, hormis de parler de son enseignement sans en énoncer les finalités.

A l'analyse de la loi d'orientation sur l'éducation nationale, il est clair qu'au lieu de prendre en charge les aspirations du peuple, le pouvoir tergiverse en attendant la fin de ses beaux jours. Rien ne pourrait être offert, tout s'arrache et chaque crue modifie le cours de la rivière. Dans le préambule de cette loi, comme titre en page 11, il est dit que «L'amazighité en tant que langue, culture et patrimoine». Ce titre consacré à tamazight contraste avec celui concernant la langue arabe en page 12 : « L'arabité en tant que langue, civilisation et culture». Le qualificatif de «civilisation» accordé à la langue arabe et non à tamazight apporte des éclaircissements sur la place qu'à la langue amazighe. La langue amazighe est sous-estimée par l'Etat alors comment peut-il prendre en charge réellement son enseignement ? Aussi, dans cette même loi, il est précisé en page 12 que «L'Algérien devra pouvoir apprendre cette langue nationale. L'Etat devra mettre en œuvre tous les moyens humains, matériels et organisationnels afin d'être en mesure de répondre progressivement à la demande partout où elle s'exprime sur le territoire national.» Beaucoup de conditionnels et quand il s'agit d'une loi qui œuvre dans ce "devra pouvoir", "d'être en mesure", "la demande", l'Etat sûrement ne pourrait et ne serait jamais en mesure de répondre à la demande. D'ailleurs, l'aveu vient de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, qui constate sur le terrain que l'enseignement de Tamazight régresse à vue d'œil en termes du nombre de wilayas et au nombre d'élèves.

Dans ces conditions, les résultats tant attendus par tout un peuple en lutte pour l'enseignement de sa langue maternelle ne peuvent être que mitigés par le fait que la généralisation de l'enseignement de tamazight tarde à se concrétiser et par ce caractère facultatif de son enseignement. Le plus grave est le reniement fréquentatif des engagements pris par l'Etat depuis l'introduction de tamazight à l'école jusqu'à ce jour. Le dernier accord de partenariat a été signé entre le Haut-commissariat à l'amazighité et le ministère de l'Education nationale, lors de la journée mondiale de la langue maternelle le 21 février 2015, afin d'évaluer l'enseignement de tamazight et de trouver les moyens de sa généralisation. L'accord a été l'occasion pour l'installation d'une commission mixte dont la majorité de ceux proposés par le département de Benghebrit sont des fonctionnaires du ministère de l'Education nationale, qui sont, pour la plupart, des membres des différentes commissions installées depuis 1995 pour prendre en charge cet enseignement sur le terrain dont les résultats sont connus aujourd'hui de tous. Le sort est scellé et l'avenir de cet accord est connu. Il ne sera qu'un autre reniement qui renseigne sur la volonté politique du pouvoir pour régler définitivement ce dossier.

Les problèmes créés de toutes pièces : les dotations en postes budgétaires, les trois graphies dans les manuels scolaires, l'insuffisance d'encadrement, la demande sociale, le caractère facultatif, etc., s'éternisent depuis 20 ans déjà, malgré les bonnes volontés des membres du HCA et les beaux discours de madame la ministre, Nouria Benghebrit, représentant le gouvernement et l'Etat algériens. La déclaration concernant l'engagement du ministère à œuvrer à la promotion et à la généralisation de l'enseignement de la langue amazighe à travers tout le pays s'est vérifiée sur le terrain avec la dotation en postes budgétaires 2015/2016 : 15 pour Bgayet ; 20 pour Tubirett ; 06 pour Boumerdès ; 04 pour Sétif ; 03 pour Bordj Bou-Arreridj ; 98 postes pour les lycées de Tizi-Ouzou sachant qu'il faut être résident dans cette même wilaya et avoir un master 2 en langue et culture amazighes que l'université Mouloud-Mammeri n'a pas encore formé ; et enfin zéro poste pour 36 wilayas. Cette dotation n'est au fait qu'une traduction sur le terrain de l'article 34 de la loi n° 08-04 du 15 moharam 1429 correspondant au 23 janvier 2008 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale qui stipule que : «L'enseignement de la langue tamazight est introduit dans le système éducatif pour répondre à la demande exprimée sur le territoire national. Les modalités d'application de cet article seront fixées par voie réglementaire.»

Au moment où dans toute la Kabylie et au-delà, des démonstrations de rue ont eu lieu pour encore une fois revendiquer l'officialisation de tamazight. Le pouvoir-jacobin central persiste dans le dénigrement et dans des manœuvres du maintien du chaos.Il ne pourrait y avoir un changement tant que l'enseignement de tamazight est éminemment politico-idéologique et relève plus des hautes sphères de l'Etat algérien que du ministère chargé des dossiers amazighs dont les prérogatives qui lui ont été attribuées sont limitées. L'enseignement de tamazight aura lieu et ce sera le résultat d'un combat digne, honorable, courageux, long et dur.Comme aussi l'officialisation de la langue amazighe qui ne serait point un cadeau ou un geste d'amitié de ce pouvoir emprisonné dans son arabisme d'exclusion. L'officialisation de tamazight fait partie, aujourd'hui, d'une vision démocratique et citoyenne.

Dj I

*Militant de la cause amazighe
Chargé à la formation des enseignants de la langue amazighe
Doctorant en sciences de l'Education

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الصحة و السكان و إصلاح المستشفيات
Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière

Direction de la Santé et de la Population de Ouargla

مديرية الصحة و السكان ورقلة

Adresse: rue si el houes Ouargla
NIF:40.80.16.0000.3.00.41

AVIS D'INFRUCTUOSITE
N° :30 /DSP/2015

Conformément aux disposition de l'article 114 et 125 du decret présidentiel n° 10-236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offre restreinte n° :

15/DSP/2015 Relatif à :

L'acquisition de complément d'équipement pour le centre anti cancer de ouargla, répartis en 03 lots :

Lot 01 : gamma camera tomographique.

Lot 02 : équipement d'imagerie par résonance magnétique a bas champ et a aimant permanent (IRM).

Lot 03 : équipement de curie thérapie.

Paru dans :

- Ennahar en langue arabe en date de 04 Avril 2015.

De l'infructuosité de l'appel d'offre.

La Cité 30/04/2015 — ANEP 321 871

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Immatriculation Fiscale : 099502019036622

AVIS DE CORRECTION D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et suite à la réunion de la commission d'évaluation des offres, pour l'évaluation du projet portant sur la :
Réalisation d'un siège de daïra avec logement à Ténès en lots séparés :
Lot 01 : Gros œuvré + Étanchéité
Lot 02: Corps d'Etat secondaire
Lot 03: Aménagement extérieur, voirie et réseaux divers
Lot 04: Bloc logement
Le wali de la wilaya de Chlef/Direction de l'Administration locale informe l'ensemble des soumissionnaires que les lots sont attribués aux entreprises suivantes :

N° du Lot	Nom de l'entreprise	Numéro d'identification fiscale	Note technique	Montant de l'offre	Délai	Observation
Lot n°1	Maimoune Ahmed	197102290031051	57.00	71 119 147.91	13 mois	Le soumissionnaire retenu a présenté une meilleure offre qui correspond aux exigences du cahier des charges
Lot n°2	Maimoune Ahmed	197102290031051	36.88	72 876 115.08	09 mois	Le soumissionnaire retenu a présenté une meilleure offre qui correspond aux exigences du cahier des charges

Conformément à l'article 114 et 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n° 11-98 du 01/03/2011 portant réglementation des marchés publics, les autres soumissionnaires ayant déposés des offres et contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire dans le Bulletin de l'Opérateur Public ou la presse auprès de la commission des marchés de la wilaya de Chlef.
Le service contractant invite les soumissionnaires, qui sont intéressés, de se rapprocher des ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jours de la publication de l'avis d'attribution provisoire, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

La Cité 30/04/2015 — ANEP 321 752

la Cité
Quotidien national d'information

NOS TARIFS PUB

FORMAT	PRIX UNIT HT	TVA 17%	TARIF TTC
PUBLICITE EN NOIR ET BLANC			
1 PAGE	204 000,00	34 680,00	238 680,00
1/2 PAGE	110 000,00	18 700,00	128 700,00
1/4 PAGE	65 000,00	11 050,00	76 050,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
1/15 PAGE COMMERCIAL	25 000,00	4 250,00	29 250,00
1/32 PAGE COMMERCIAL	8 000,00	1 360,00	9 360,00
1/16 PAGE ORDINAIRE	13 000,00	2 210,00	15 210,00
1/32 PAGE ORDINAIRE	6 000,00	1 020,00	7 020,00
1/6 PAGE ACTE NOTARIE	3 000,00	510,00	3 510,00
1/32 PAGE ACTE NOTARIE	2 200,00	374,00	2 574,00
1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION	2 200,00	374,00	2 574,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE	310 000,00	52 700,00	362 700,00
1/2 PAGE	170 000,00	28 900,00	198 900,00
1/4 PAGE	90 000,00	15 300,00	105 300,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
OREILLE: EN RANTEAUX			
BANDEAU PAGE 1	59 000,00	10 030,00	69 030,00
BANDEAU PAGE 24	42 000,00	7 140,00	49 140,00
BANDEAU PAGE INTER	25 000,00	4 250,00	29 250,00
BANDEAU PAGE 1 COULEUR	90 000,00	15 300,00	105 300,00
BANDEAU PAGE 24 COULEUR	65 000,00	11 050,00	76 050,00
BANDEAU PAGE INTER COULEUR	35 000,00	5 950,00	40 950,00
OREILLE P1 HAUT DE PAGE	25 000,00	4 250,00	29 250,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE	21 000,00	3 570,00	24 570,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE	22 863,25	3 886,75	26 750,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE	18 863,25	3 206,75	22 070,00
OREILLE P1 DE PAGE COULEUR	35 300,00	6 001,00	41 301,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE COULEUR	32 000,00	5 440,00	37 440,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR	32 863,25	5 586,75	38 450,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR	29 863,25	5 076,75	34 940,00
PAGE CENTRALE COULEUR			
1 PAGE CENTRALE COULEUR	250 000,00	42 500,00	292 500,00
1/2 PAGE CENTRALE COULEUR	180 000,00	30 600,00	210 600,00
1/4 PAGE CENTRALE COULEUR	100 000,00	17 000,00	117 000,00

Majoration : - Choix de la page 50% sur les pages ordinaires et 100% pour la dernière page (4).
- Publi-reportage : (2) deux fois le prix de la page ordinaire.

L'edito de Mourad Bendris

Les dessous d'une annonce

face à la montée en puissance de l'opposition, le président de la République ne peut plus se contenter, surtout que d'importantes échéances politiques, dont la révision constitutionnelle, se profilent à l'horizon, d'un parti miné par des luttes intestines sans fin...

Qu'est-ce qui a bien pu motiver la brusque volte-face du secrétaire général du FLN à propos de la tenue du 10ème congrès ordinaire de son parti. Alors qu'il n'a cessé, jusque-là, de clamer haut et fort et, à chaque fois, sur un ton des plus résolus que celle-ci n'aura lieu qu'après que toutes les conditions internes soient réunies et qu'après la révision constitutionnelle, Amar Saâdani vient de surprendre tout son monde, partisans et adversaires, en annonçant officiellement que le congrès en question aura lieu, à Alger, les 28, 29 et 30 mai. Et, cerise sur le gâteau pour tous ceux qui n'ont eu de cesse de le demander – les derniers en date ayant été 120 députés (du FLN) et ce, à travers une pétition qu'ils ont adressée au président d'honneur du parti et, néanmoins, président de la République en exercice -, qu'il sera précédé la veille de sa tenue, soit le 27 du même mois, par une réunion du Comité central. Sans préjuger de ce sur quoi vont déboucher ces deux importantes et, désormais, toutes proches échéances organiques dans la vie du plus vieux parti du pays - et il ne fait aucun doute que ce sera quelque chose d'important - beaucoup d'observateurs n'ont pas hésité à lier le revirement de Saâdani aux deux derniers évènements qui ont secoué la maison FLN ; à savoir, la pétition précitée des 120 députés et, surtout, puisque celle-ci s'inscrivant, à l'évidence, dans son sillage, la rencontre qui a regroupé, il y a quelques jours, au domicile de son prédécesseur dans le poste de secrétaire général du FLN, nombre de personnalités influentes du parti. Et à ce qu'ils annoncent de remise en cause de sa présence à la tête du FLN et de sa disqualification prochaine. Surtout que nombre de ces observateurs n'ont pas écarté la possibilité que ces deux évènements aient eu lieu avec le consentement du président d'honneur du parti. Une lecture (des faits) que le revirement en question n'a fait que conforter. Et ce, d'autant plus que Amar Saâdani l'a effectué sans qu'aucun des deux préalables qu'il avait posés à la tenue des deux échéances organiques précitées n'a été satisfait. Toute la question est de savoir ce qui a provoqué ce qui semble être un lâchage en règle de celui qui apparaît désormais comme le secrétaire général du FLN en sursis. Pour les mêmes observateurs, la réponse est toute simple : face à la montée en puissance de l'opposition, le président de la République ne peut plus se contenter, surtout que d'importantes échéances politiques, dont la révision constitutionnelle, se profilent à l'horizon, d'un parti miné par des luttes intestines sans fin...

M B

L'absence de débouchées explique le peu d'intérêt à Bouira

Recul. La direction de l'éducation de Bouira vient de bénéficier, pour l'année scolaire 2015/2016, de près de 350 postes budgétaires pédagogiques. 349 postes plus exactement, soit 24 postes de plus que ce qu'il lui a été attribué à l'orée de l'actuelle année scolaire. Ce qui est, à première vue, et vu cette hausse, satisfaisant. Le problème qui se pose toutefois est et reste celui qui concerne l'enseignement de la langue mère, le Tamazight. Voilà, une langue, issue d'une histoire et d'une identité plusieurs fois millénaire, réprimée, malmenée et longtemps exclue de son « antre », à cause d'une politique, issue, elle, d'une idéologie « de résurrection » mais qui est en fait négatrice. Les moult combats menés depuis des générations des années 40 jusqu'aux événements du 20-Avril 80 pour la reconnaissance de l'identité amazighe ont abouti à quelque avancée indigne de son poids dans l'Histoire et la société. Sa reconnaissance en tant que « Langue nationale » et son enseignement dans « l'école algérienne » avaient auguré un avenir plutôt prometteur quant à sa constitutionnalisation. Mais, avec le temps, ce fut plutôt morose que rose. Jusqu'au jour d'aujourd'hui, Tamazight n'est « langue nationale » qu'à travers les discours des « officiels » et son enseignement, après un début « tonitruant », euphorie oblige, est en nette régression. A Bouira, comme un peu partout où il est enseigné, comme à Tizi Ouzou, Béjaïa, ou, plus à l'Est, Batna, le Tamazight régresse et de manière considérable. « Même là où l'enseignement de la langue amazighe est censé connaître un essor, la baisse est manifeste », nous dira un des responsables de la direction de l'éducation. Il a fait allusion aux régions dites « amazighophones » telles que Haïzer, El-Asnam, Bechloul, en-Adjiba, Imceddalen (M'chedalla), Chorfa, At Laaziz… Là, le nombre d'élèves « désirant » apprendre la langue de leurs ancêtres se rétrécit telle une peau de chagrin. Que dire alors des régions arabophones ! Son enseignement est nul. C'est ce manque, plutôt cette absence d'intérêt à apprendre et à maîtriser la langue de Gaya, Massinissa, Jugurtha, Afulay (Apulée), Saint Augustin et autres qui nous a mené à avoir l'avis des uns et des autres auprès de la direction de l'éducation, auprès des parents d'élèves et des étudiants en Tamazight à l'université de Bouira. Pour l'ex-Académie, sans donner de réelles causes, on est resté dans l'explication de la tutelle. « Le nombre de poste pédagogique va avec la demande sociale ». Clair, net et précis, dirions-nous. La langue ancestrale est comparée à un produit commercial et de consommation. C'est en quelque sorte « l'offre et la demande ». Pour les parents d'élèves, nous avons posé la question qui taraude les esprits et concerne les causes du peu d'engouement des élèves à prendre siège pour apprendre Tamazight. Selon l'un d'eux, Abdellah, ancien fonctionnaire à l'ENAD, aujourd'hui en retraite, « Il faut avouer que le caractère facultatif de son enseignement a beaucoup pesé et a grandement dissuadé les parents. De plus, son enseignement n'offre pas, pour la vie professionnelle, de grandes opportunités. Jusqu'au jour d'aujourd'hui, le principal débouché, pour ne pas dire l'unique, l'enseignement. A la fin du cycle universitaire, les détenteurs d'une licence, d'un magister, d'un master ou même d'un doctorat en Tamazight est réduit à l'enseigner et comme tout le monde ne souhaite pas être enseignant… ». Djamel, fonctionnaire, lui, voit ce problème sous un autre angle mais, en fin de compte rejoint l'avis du premier citoyen. « Vous me posez la question de savoir pourquoi on note une régression dans l'enseignement de Tamazight. Je vous répondrai volontiers et je vous dis clairement que le problème est d'abord politique. Avant, la revendication était identitaire. Les défenseurs de la cause amazighe luttaient pour la reconnaissance de Tamazight en tant que nature profonde. On voulait une Algérie plurielle qui aspirer à renouer avec ses origines. La lutte était alors juste, noble et légitime. Maintenant, le problème est beaucoup plus professionnel. Les parents, au fond d'eux-mêmes, ne sont pas contre Tamazight di likul, j'en suis convaincu. Mais, sur le plan professionnel, que pourront faire nos enfants avec le Tamazight. Cette langue, la nôtre, et nous en sommes fiers, est enseignée en tant que matière facultative. Elle n'offre aucune perspective en dehors de son enseignement. C'est, reconnaissons-le, très maigre comme alternative ».
De son côté, Yazid et Ghilas, étudiants en Tamazight, présentent les choses autrement. « Pour vous dire la vérité, nous n'avons pas choisi cette filière, elle nous a été imposée. Si cela ne tenait qu'à nous, nous ne l'aurions pas choisi. Et ce n'est pas parce qu'on serait contre Tamazight. Bien au contraire, nous sommes prêts à mourir pour elle. Nous sommes et serons, avec d'autres étudiants, présents à toutes les manifestations culturelles et de rue pour revendiquer son officialisation. Mais, sur le plan professionnel, nous n'avons aucune autre issue que celle de terminer professeurs de Tamazight ».
En résumé et d'après les avis des uns et des autres, il ressort clairement que, d'une part, il n'existe aucune volonté du pouvoir politique d'en finir, une bonne fois pour toute, avec ce problème du déni identitaire. Car, malgré les luttes et les sacrifices, au niveau du sommet de l'État, on se joue de Tamazight, de ses défenseurs et de tout le peuple amazigh. En subtilisant Tamazight, d'une manière magistrale, des mains de ses vrais partisans, les tenants du système lui ont également ôté sa substance et la sève de laquelle elle se nourrissait. Le slogan de « la généralisation de l'enseignement de Tamazight », n'était en fait qu'un leurre ». Le pouvoir en place a tout fait pour détruire ce que Mouloud Mammeri avait commencé à ériger. Le constat est le même à Bouira, plus précisément dans les régions de Bouira, là où le combat pour le recouvrement de l'identité amazighe faisait rage. Plus que jamais, Tamazight est l'otage du système.

Belkacem Mechoub

la Cité

Sellal aujourd'hui à Shanghai après sa visite à Pékin

Coopération. *Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, se rendra jeudi à Shanghai dans le cadre de sa visite officielle de quatre jours en Chine entamée à Pékin, à l'invitation du président du Conseil des Affaires d'Etat, premier ministre de la République de Chine, Li Keqiang.*

M. Sellal est accompagné des ministres, respectivement, de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, du Commerce, Amara Benyounes, et de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, ainsi que d'une forte délégation de chefs d'entreprises publiques et privées.
La visite du Premier ministre à Shanghai, la plus grande ville et le coeur industriel de la Chine, intervient au lendemain de la signature, à Pékin, de 15 protocoles d'accord, deux contrats et un mémorandum d'entente portant sur l'industrie, les mines, l'agriculture et le tourisme, à l'issue du Forum économique algéro-chinois sur le commerce et les investissements.
Cette visite est d'autant plus importante que la Chine représente l'exemple d'une transition économique réussie tandis que l'Algérie a opté pour la diversification de son économie et s'oriente vers une industrialisation axée autour de la réhabilitation du potentiel de production, de l'investissement dans les industries de transformation et de production, et de l'amélioration de la qualité de la production pour se substituer aux importations.
Qui plus est, la Chine est de plus en plus présente en Algérie à travers les multiples marchés obtenus, essentiellement, dans le bâtiment et les travaux publics tout en occupant, depuis deux ans, le rang de premier fournisseur du pays avec une balance commerciale qui penche en sa faveur.
Cette tendance appelle à élargir et à élever la coopération et le partenariat économiques dans une approche mutuellement avantageuse. C'est dans ce sens que M. Sellal avait affirmé, mardi lors du forum économique algéro-chinois, qu'au-delà de la dimension commerciale fort appréciable, il s'agit pour l'Algérie d'encourager vivement les investisseurs chinois à s'impliquer davantage dans la réalisation des programmes et projets structurants, seuls à même de conférer la durabilité indispensable à un partenariat mutuellement bénéfique.
Il avait alors relevé le "fort attachement" de l'Algérie au partenariat stratégique global et à ses diverses déclinaisons de coopération. En somme, les domaines d'activités où le partenariat industriel et technologique doit être encouragé concernent la sidérurgie, l'industrie mécanique, les équipements industriels, la chimie, la pétrochimie, la sous-traitance industrielle, l'électronique, le photovoltaïque, l'agro-industrie, l'agriculture, la santé et les matériaux de construction ainsi que les mines.
En mai 2014, Alger et Pékin ont signé, rappelle-t-on, un Accord de Partenariat stratégique global, conforté par l'approbation, un mois plu tard, d'un Plan quinquennal de coopération stratégique global pour la période 2014/2018.
Ce plan, premier du genre que la deuxième économie mondiale conclut avec un pays arabe, constitue "une feuille de route" pour la programmation, la mise en £uvre et l'évaluation des actions de coopération entre les deux pays dans tous les domaines, tout en élargissant et en diversifiant les

échanges sous des formes rénovées et adaptées au potentiel et aux ambitions des deux Etats. Il vise, en particulier, à donner une grande impulsion aux relations économiques bilatérales y compris les investissements chinois en Algérie. Cette volonté, exprimée au plus haut niveau, a commencé à donner les premiers signes de concrétisation avec, tout d'abord, la relance des travaux de la commission mixte économique algéro-chinoise dont la 7ème réunion s'est tenue récemment à Alger, alors qu'elle ne s'était pas réunie depuis 2008. Selon les chiffres obtenus par l'APS auprès de l'ambassade de Chine à Alger, les projets en cours de réalisation par des entreprises chinoises en Algérie représentent un montant de 10 milliards de dollars dont 3 milliards décrochés en 2014. Ce montant est de l'ordre de 30 mds de dollars depuis les années 1990. En 2014, l'ensemble de ces projets ont permis de générer entre 40.000 à 50.000 postes d'emplois directs (dont la quasi-totalité sont des Chinois) et jusqu'à 100.000 postes d'emplois indirects.
En termes d'investissements directs étrangers (IDE), les entreprises chinoises ont investi en Algérie pour près de 1,5 milliard de dollars particulièrement dans les hydrocarbures et mines.

Le billet de Said Mekbel

Protocole

M. Mouloud Hamrouche est un homme comblé, le FLN organise sur tout le territoire national des manifestations pour lui marquer son soutien. Il y a tout de même là un bien curieux revirement. Le temps n'est pas loin où les militants du parti auquel il appartient étaient si mécontents de son action et de celle de son gouvernement qu'il dut, avec quelques-uns de ses ministres, en quitter le Bureau politique. On avait alors cru en la cassure, prêtant à M. Hamrouche l'intention de fonder un jeune parti de réformateurs pour contrecarrer l'hostilité des «dinosaures» qui ne voulaient plus de lui. On ne sait si ces «dinosaures» ont réellement perdu la bataille au point d'être tous d'accord pour organiser ces manifestations nationales de soutien, mais il est sûr que les « Mouloudias » viennent de remporter une nette victoire.
Attendons-nous donc à voir bientôt de grands changements dans les habitudes protocolaires jusque-là observées chez le FLN : dans le prochain «Face à la Presse» du Chef du gouvernement on verra sûrement, dans la foule des assistants venus en renfort pour la galerie de soutien, à côté de l'inévitable ministre des Affaires étrangères, M. Mehri portant noeud papillon et savourant avec volupté un bon cigare réformiste.

El Ghoul
4/5 janvier 1991

Condoléances

La corporation des Directeurs des établissements de l'enseignement moyen de la wilaya de Tizi-Ouzou, très affectée par le décès subit, par crise cardiaque, du collègue Chabane Merzouk, directeur du CEM Ait-Abdelmoumen II, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et l'assure de tout son soutien en ces pénibles circonstances.
A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons

Enquête complémentaire pour l'affaire de l'ex-PDG de Sonatrach

Justice. Le verdict de l'affaire pour infraction à la législation des changes et passation de marchés contraire à la règlementation dans laquelle sont impliqués l'ex-PDG de Sonatrach Mohamed Meziane et un vice-président du groupe a été rendu mercredi au tribunal de Sidi M'hamed.
Le président du pôle judicaire spécial pour les affaires de corruption, M. Bensalem Abderrezak, a rendu son jugement dans lequel il préconise "une enquête complémentaire".
Il a indiqué, dans le rendu de l'audience au tribunal de Sidi M'hamed d'Alger "qu'avant de trancher dans le fond, il faut effectuer une enquête complémentaire au niveau des sièges de Sonatrach, de la BEA, des douanes de Mostaganem, et de Schlumberger pour voir les documents d'importation des pièces de l'usine de Stah".
Lors du procès tenu le 8 avril dernier, une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 122 millions de dinars avait été requise par le ministère public contre Mohamed Meziane et Boumediene Belkacem, vice-président du groupe chargé des activités amont.
L'ex-PDG du groupe Sonatrach (sous contrôle judiciaire) avait comparu libre durant l'audience, alors que l'ex-vice président amont de Sonatrach comparaissait en état de détention. Il est en détention depuis 2010.
Sonatrach avait conclu en 2008 un marché avec le groupe français Schlumberger portant réalisation d'une raffinerie dans la région de Stah (Wilaya d'Adrar) d'une valeur de 126 millions de dollars, a indiqué le procureur de la République dans son réquisitoire.
Il a souligné que "cette affaire était légale. Cependant, et dans le

cadre de l'exécution de ce marché, il a été procédé à l'importation de pièces de rechange et de groupes électrogènes par quotas surfacturés ayant atteint 1,2 million de dollars, ce qui constitue une violation flagrante de la loi sur les changes dans le but de transférer des fonds vers l'étranger". L'ex-PDG de Sonatrach a déclaré durant le procès que "le projet de Stah est intervenu sur décision politique et instructions ministérielles après négociations entre le ministère des Affaires étrangères et son homologue libyen pour tenter de trouver une solution technique, politique et économique à la question des hydrocarbures au niveau des frontières sud-est".
M. Meziane a nié les deux chefs d'accusation retenus contre lui, à savoir la violation de la législation sur les changes et celle sur le mouvement des capitaux, clamant son innocence et celle du vice-président, rappelle t-on.